

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HARBOUR 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : HARBOUR 249
Rédaction : HARBOUR 3679
Gérant : HARBOUR 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

TROIS SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA (Sauf Montréal et banlieue) \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 8.00

A propos d'électrification rurale

Un groupe de la Jeunesse libérale réclame la mise en vigueur de toutes les conclusions du rapport de la Commission Lapointe — Les lois sur l'électricité passées à la dernière session ne sont que du camouflage

Les jeunes se réveillent: n'ont-ils pas le droit d'exprimer leur opinion sur des attitudes politiques dont ils devront plus tard subir les conséquences?

Rappelant que M. Ernest Lapointe a invité les jeunes à formuler leurs revendications et à suggérer les réformes qui s'imposent dans l'intérêt du peuple, un groupe de l'Association de la Jeunesse libérale de Montréal vient d'envoyer un questionnaire à tous les candidats à l'élection provinciale du 25 novembre.

Ces jeunes demandent crânement aux aspirants législateurs s'ils sont prêts:

A voter une loi de pension aux vieillards;
A obtenir un prêt agricole efficace et pratique;
A briser le trust de l'électricité par tous les moyens légaux;
A interdire aux ministres d'être directeurs de compagnies.

Nous voulons insister sur l'une des questions posées aux candidats: "Êtes-vous en faveur de la mise en vigueur de toutes les conclusions du rapport de la Commission Lapointe sur l'électricité; et vous engagez-vous à la présenter vous-même, et à réclamer que le vote soit pris sur cette question, dès la prochaine session?"

Or, près de la moitié du rapport de la Commission Lapointe est consacrée à l'électrification rurale. Les enquêteurs rappellent que l'agriculture "doit rester l'industrie de base de la province de Québec. Tout ce qui peut contribuer à l'améliorer, à la rendre plus attrayante et plus rémunératrice pour nous une grande valeur sociale". L'énergie électrique, en fournissant aux cultivateurs la lumière et la force motrice, en améliorant les conditions de la vie rurale, est un facteur d'attachement au sol. Aussi, les principaux pays du monde considèrent l'électrification des fermes comme un problème national.

Le rapport de la Commission énumère les difficultés que présente ce problème et continue: "Si l'électrification rurale ne peut s'accomplir dans les conditions ordinaires, l'Etat doit venir au secours du cultivateur en payant une partie des frais encourus pour lui apporter l'électricité. C'est la solution acceptée par l'Ontario, où la province paie d'abord 50% du coût de distribution et aide ensuite par des prêts et des subventions à l'installation de l'électricité sur les fermes."

Le rapport suggère la formation de coopératives pour la distribution de l'électricité, pour la construction de lignes de transmission; il recommande au gouvernement de payer une partie du coût de l'installation des lignes rurales comme subvention à l'agriculture; il spécifie que le courant devra être vendu à ces coopératives de distribution rurale au prix fixé par la Commission de l'électricité; enfin, il proclame la nécessité d'un service d'électrification rurale dans le ministère de l'Agriculture pour faire des recherches plus approfondies. La Commission Lapointe admettait donc qu'elle n'avait pas trouvé la vraie solution à ce problème.

Au cours de la dernière session, la Législature a adopté trois lois qui sont supposées faire suite aux

recommandations de la Commission Lapointe: la "loi de la municipalisation de l'électricité", la "loi de la Commission d'électricité de Québec" et la "loi du régime des eaux courantes".

Dans un volume publié récemment: *Le régime de l'électricité dans la province de Québec* (1), M. Lorenz-Dutil, avocat, prouve que ces trois lois sont loin de résoudre le problème électrique chez nous. Il démontre que la première loi est un recul sur l'ancien droit qui permettait aux villes et villages de municipaliser leurs services électriques. La municipalisation est désormais soumise à une foule d'entraves; il faudra notamment la permission de la Commission de l'électricité, de la Commission des eaux courantes, du lieutenant-gouverneur en conseil.

Les trois lois ne contiennent que deux paragraphes sur l'électrification rurale: "Sur la recommandation de la Commission des eaux courantes ou de la Commission de l'électricité et sur l'ordre du lieutenant-gouverneur en conseil, le trésorier de la province peut payer à toute municipalité une somme n'excédant pas 50% du coût capital de la construction et de l'établissement, dans ou pour le service de toute municipalité rurale, des lignes ou câbles de transmission primaire, des transformateurs, des compteurs et des lignes secondaires de service électrique sur la voie publique, requis pour la transmission du pouvoir dans toute municipalité rurale". Pour effectuer ces paiements, le second paragraphe autorise le trésorier de la province, sur l'ordre du lieutenant-gouverneur en conseil, à tirer sur le fonds consolidé du revenu ou à contracter des emprunts.

Ce n'est pas un système d'électrification rurale tel que demandé par l'Union des municipalités, la Commission Lapointe et l'U. C. C. Comme le remarque M. Dutil dans son volume, les deux articles que nous venons de citer "ne créent pas le droit à l'octroi pour les municipalités. Ils permettent seulement au lieutenant-gouverneur en conseil d'ordonner au trésorier provincial de payer tel octroi si lui, le lieutenant-gouverneur en conseil, décide d'en donner. Le lieutenant-gouverneur en conseil pourra trouver mille et une raisons pour accorder en certains cas, refuser en d'autres et modifier toutes les demandes, de sorte que c'est une grande porte de plus ouverte au favoritisme".

Ces lois ne parlent pas des taux, de la formation de coopératives pour la distribution du courant, d'un système d'ensemble pour l'électrification rurale. Elles laissent de côté les principales recommandations de la Commission Lapointe. Celle-ci, d'ailleurs, tout en décrivant longuement le système ontarien, laissait le public conclure que seule une commission hydro-électrique comme celle de l'Ontario peut résoudre ce problème chez nous.

Nous espérons que les candidats et surtout les ministres et les chefs de parti n'escamoteront pas le questionnaire des membres de la jeunesse libérale.

Albert RIOUX

(1) Au Service de Librairie du Devoir, \$1.00 franco.

Bloc-notes

Le cas de la "Gazette"

C'est l'organe, à Montréal, de la haute banque, de la finance, des trusts, des puissances d'argent, des Holt, Webster et autres capitaines d'industries qui dominent notre monde économique et ont encerclé la population dans un réseau de monopoles dont ils tiennent toutes les avenues. Qui a pour lui la *Gazette* a pour lui toutes ces influences, tous ces monopoles, il est leur associé, leur homme-lige. On comprend alors que la *Gazette* donne à fond pour le régime qui, depuis des années a permis à ces trusts, à ces puissances d'argent d'asseoir et de dominer de toutes manières la province de Québec, d'en faire leur chose. On comprend aussi que la *Gazette* ait entrepris une série d'articles à la défense du régime qui, par ailleurs, lui a multiplié les contrats d'imprimerie de tout genre, subventions déguisées à même les fonds publics et lui a versé des centaines de mille dollars depuis moins de dix ans. Dès samedi dernier, la *Gazette*, qui est censée être un organe conservateur, mais qui est d'abord tory et qui dessert le parti conservateur chaque fois qu'il essaie de s'émanciper un tant soit peu des puissances d'argent, — on a vu de quelle façon continue elle a donné des croc-en-jambe à M. Bennett, depuis janvier dernier jusqu'à la fin de sa campagne d'octobre, — s'en prenait à l'alliance Duplessis-Gouin. M. Duplessis n'a pas le droit, disait-elle ce jour-là, de sacrifier le programme du parti conservateur à une alliance avec des libéraux mécontents; et les conservateurs n'ont pas droit d'élire un gouvernement qui, s'il a M. Duplessis à la tête, n'en sera pas moins un gouvernement libéral ("Electing a Liberal Government, even with Mr. Duplessis at its head"). La *Gazette* n'a pas consulté son vrai chef, M. Taschereau; car il prétend, lui, que M. Gouin et ses amis ne sont plus des libéraux. Mais, au vrai, qu'est-ce que fait la *Gazette*, depuis des années, sauf soutenir un gouvernement libéral de nom, alors qu'elle prétend être un journal conservateur? Et si elle n'est pas conservatrice, qu'a-t-elle à faire de vouloir tracer leur conduite à ce qui reste de conservateurs qui la lisent encore? Ce matin, la *Gazette* revient à la charge. Il ne faut pas, dit-elle, d'un gouvernement hybride, où dominera l'élément libéral; et les conservateurs ne doivent pas voter pour un tel gouvernement. Non. Ils feraient mieux de voter, s'ils écoutent la *Gazette*, pour un gouvernement libéral à son goût à elle, un gouvernement qui assure aux monopoles la libre et perpétuelle jouissance de leurs privilèges de tout genre. La *Gazette* craint, au fond, pour ses amis financiers et brasseurs d'affaires, auxquels le régime québécois présent a cédé les trois quarts de la province, en retour des faveurs qu'il en reçoit, pour lui et les siens. Mais la *Gazette* manie le pavé avec le zèle de l'ours du fabuliste. Ainsi, elle rapale, dans son premier article, samedi dernier, que le gouvernement qu'elle chérit tant et pour lequel elle est prête à perdre son âme, — s'il lui en reste une à elle, — n'a guère eu que la moitié des voix, à l'élection de 1931 et que sa majorité populaire a été fort mince. Cela fera réfléchir les électeurs hésitants et qui veulent un changement de régime. Un déplacement de 6 pour cent des voix et le régime peut culbuter... L'ours de la *Gazette* ferait mieux de ne pas essayer à rendre service à l'ami qui cultive et arrose son jardin. Elle va l'assommer.

Où et quand cela? La "bonne presse", ainsi que le *Soleil* appelle dérisoirement la presse restée libre de toute attache de parti, aurait depuis des années représenté "le libéralisme politique" comme un péché, afin de faire tort au parti de M. Taschereau. Risible accusation, de la part du *Soleil*, et que l'un de nos confrères, l'*Action catholique*, met le *Soleil* au défi d'établir. "Ce que nous avons dit, et très souvent, c'est que nous ne voyons pas de différence entre les principes conservateurs et les principes libéraux, pour la bonne raison que nos partis pratiquent avant tout l'opportunisme... N'en dépitant au *Soleil*, nous continuerons de dénoncer le libéralisme économique et tous les actes politiques, — quels qu'en soient les auteurs, — les plus entachés de cette erreur, devenue vraiment néfaste. Tant pis pour le *Soleil* si, en vue de jeter la confusion dans le débat, il a délibérément commis la faute d'assimiler le libéralisme économique, un mal en soi, et le libéralisme politique québécois, dont chacun peut penser librement ce qu'il veut. Il est vrai que nous combattons habituellement cette pernicieuse erreur du libéralisme religieux qui engendre l'anticléricalisme et qui fait voir de l'influence indue un peu partout; mais si le *Soleil* verse fréquemment en cette erreur, nous sommes toujours refusés à croire le parti libéral, comme parti, suspect de ce côté. Nous regrettons simplement que le *Soleil* serve aussi mal ses maîtres".

Le vieux finaud ne dira jamais, parce qu'il spéculait avec raison sur la naïveté et la crédulité des lecteurs du *Soleil* et du Canada, que le prétendu parti conservateur dont la *Gazette* se réclame se compose d'un certain nombre de traitres et de profiteurs. Dans l'antiquité, je ne sais quel peuple se protégeait contre des ennemis pour qui le chat était un animal sacré en faisant céder son armée d'une troupe de ces félins. Nos combinards du type de la *Gazette* n'agissent pas autrement. Ils figurent non pas les chats mais des cochons sacrés en tête de l'armée taschereauiste pour déconcerter leurs partisans. Voilà

Paul ANGER

une union politique aussi réelle que déshonorée, mais dont les journaux ministériels n'ont pas le prétendu journaux tory ne parleront pas; car elle les entraine.

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

La note de protestation adressée par Rome aux pays qui approuvent l'application des sanctions

Londres et Paris préparent leur réponse à l'Italie — En vigueur lundi prochain — Les opérations militaires en Ethiopie

(D'après des dépêches de l'Associated Press, de l'agence Havas et de la Canadian Press)

Rome a fait tenir une note de protestation à chacun des pays qui approuvent l'application des sanctions contre l'Italie. On pourra lire ci-après un résumé de cette note. Un correspondant de l'*Associated Press* à Londres câble tenir de source autorisée que le gouvernement estime inadmissible que la nouvelle protestation de l'Italie ait quelque effet sur l'application des sanctions qui doivent entrer en vigueur lundi prochain. Un correspondant de la même agence à Paris annonce, sur la foi d'informations ordinaires bien renseignées, que le gouvernement de la France et celui de la Grande-Bretagne sont en communication pour apporter à cette protestation des réponses identiques. Il ajoute qu'on laisse entendre que les deux pays maintiendront leur adhésion aux sanctions économiques prononcées contre l'Italie, mais laisseront une issue qui permette de régler le conflit italo-éthiopien.

Enfin, il y a lieu de signaler qu'un troisième correspondant de cette agence, posté à Rome lui-même, souligne que la note contient une menace implicite de retrait de la Société des Nations.

Relativement aux opérations militaires en Ethiopie, les informations d'aujourd'hui indiquent que les troupes expéditionnaires italiennes raffermissent leurs positions sur le terrain qu'elles ont gagné depuis quelques jours et que, dans le nord-est, des reconnaissances aériennes ont permis de constater que plus de 500,000 guerriers éthiopiens sont concentrés au sud de Makallé.

Voici un résumé de la note de Rome.

La note italienne

L'Italie n'a pas manqué aux obligations qu'elle a contractées en signant le pacte de la Société des Nations. Elle renouvelle sa très énergique protestation contre la gravité et l'injustice de la procédure suivie à son égard: la Société n'a pas dûment tenu compte du mémoire par lequel Rome motivait les mesures prises contre l'Ethiopie, elle n'a

écrit justement M. L'Heureux dans le journal d'hier. En fait, le *Soleil* serait bien en peine de trouver où que ce soit dans la presse libre deux lignes au sujet du libéralisme politique qui serait un péché, chez nous. Mais le *Soleil* n'en est pas à deux lignes près du mensonge. Il y nage en plein.

C. P.

Carnet d'un grincheux

Il y a dans le ministère québécois au moins trois ministres, et non des moindres, dont les parents furent, une heure donnée, du parti conservateur. Ces trois ministres n'ont pas suivi la politique de leurs pères. Honte et trahison! M. Taschereau va les chasser, eux qui ne sont pas bleus bien que leurs pères aient été bleus. Il ne doit pas y avoir d'un de cette sorte, ni de cette espèce de "mariage morganatique", ainsi que dit le premier ministre.

Lu sur une affiche, Place d'Armes: Lafontaine Park Conservatory... Conservatoire du Parc Lafontaine. C'est à propos d'une exposition de chrysanthèmes. Faut-il croire qu'à ce conservatoire on enseigne aux fleurs à chanter?

Un bonhomme du Canada s'évertue à vouloir établir que Paul Gouin est traitre à l'esprit de famille, parce qu'il ne serait pas dans la tradition de son père. Que ce bonhomme nous dise ce qu'il pense d'Ernest Psichari et de son attitude nettement opposée à la doctrine de son grand-père, Ernest Renan.

Dans un petit village d'Ecosse, samedi soir, des électeurs ont crié à l'ancien premier ministre Ramsay MacDonald qu'il était "traître et vendu". Ces pauvres diables d'interrupteurs avaient sans doute lu le *Soleil*.

L'union de Duplessis avec Gouin est un répugnant collage, disent les journaux du ministère. Sans doute, l'union du ministère et de son chef avec la haute finance est un vrai mariage, puisqu'elle est de caractère indissoluble et que l'un soutient l'autre.

Les railleries de la presse ministérielle à l'endroit des chefs du mouvement antitachereauiste font penser à la pelle empressée à se moquer du fourgon.

A qui ressemble le pont de l'île d'Orléans, long, étroit, de travers, rodé de pontons à la province, dont personne ne veut et qui est tout proche d'une chute retentissante?

Le Grincheux

pas appliqué intégralement le pacte, mais a fait usage du seul article 16. Les événements qui ont eu lieu depuis la dernière session de la Société corroborent, au double point de vue moral et juridique, l'attitude que l'Italie a prise quant à l'Ethiopie. Ainsi, de nombreux groupes d'Ethiopiens, leurs autorités civiles et leurs autorités religieuses en tête, se sont mis sous la protection de l'Italie.

Rome a aboli l'esclavage, pratique que l'Ethiopie avait promis d'abolir, lors de son admission dans la Société des Nations. Les populations libérées ne considèrent pas l'Italie comme un Etat agresseur, mais comme une puissance capable de leur fournir cette protection que l'article 22 reconnaît comme la mission civilisatrice des nations les plus développées.

A la S. D. N.

Rome demande à la Société des Nations de tenir compte de cela et de tirer les conclusions nécessaires. Les faits imposent un nouveau devoir à l'Italie, puisque les populations libérées seraient l'objet de vengeances, si l'Italie leur retirait sa protection. La Société, pour n'avoir pas reconnu la réalité, a appliqué la lettre du pacte, mais en a tué l'esprit.

Au moyen d'une procédure très hâtive, on a amené les gouvernements de plusieurs Etats à envisager l'application de mesures que suggérait un comité de coordination qui n'est pas un organe que la Société peut former. L'Italie nie la légitimité de ce comité, et par conséquent elle estime que chaque gouvernement en particulier est responsable des mesures prises contre elle. L'une de ces mesures: l'interdiction de fournir des armes et des munitions à l'Italie et l'autorisation d'en vendre à l'Ethiopie, ne peut qu'aggraver la situation que l'Italie a dénoncée à Genève et à laquelle elle se voit forcée de prendre d'urgence les moyens de protéger ses colonies africaines.

Cette mesure est de nature à prolonger le conflit et est contraire au projet formé à Genève de soumettre l'Ethiopie à une étroite surveillance internationale, afin d'enrayer le dangereux désordre intérieur de ce pays.

Revision des listes électorales provinciales

Aujourd'hui, demain et jeudi de cette semaine — Directions données par M. L.-P. Geoffrion, greffier en chancellerie — Liste des officiers reviseurs — Ils sont nommés, non pour corriger les listes, mais pour émettre des certificats qui autorisent à voter ceux dont les noms ont été omis

Nous reproduisons pour l'utilité des électeurs les explications données récemment par M. L.-P. Geoffrion, greffier de la Couronne en chancellerie. Nous y ajoutons la liste des officiers reviseurs pour la région de Montréal.

Les listes électorales qui étaient en vigueur le 30 octobre dernier, date de l'émission des brefs, doivent servir à voter aux élections en cours. En conséquence, on ne doit pas se servir des listes qui sont entrées en vigueur depuis le 30 octobre dernier ou qui entrèrent en vigueur d'ici au vingt-cinq novembre.

Les reviseurs, pas plus que les dépositaires des listes en vigueur, ne peuvent corriger celles-ci. Les reviseurs sont nommés, non pas pour corriger les listes, mais pour émettre des certificats qui autorisent à voter ceux dont les noms ont été omis.

Les officiers-rapporteurs ne sont pas reviseurs *ex officio*. Ne peuvent agir comme reviseurs que les personnes qui ont reçu une commission de reviseur.

Les reviseurs ne peuvent siéger qu'à l'endroit indiqué dans leur commission, et seulement le 12, le 13 et le 14 novembre, de 9h. du matin à midi et de 1h. à 6h. de l'après-midi.

Pour obtenir un certificat autorisant à voter, il faut se présenter en personne chez un reviseur du district où l'on a son domicile.

La juridiction de chaque reviseur s'étend sur tout le district électoral pour lequel il a été nommé.

Les reviseurs sont établis pour les habitants des municipalités rurales seulement. Ceux qui ont leur domicile dans une cité ou dans une ville ne peuvent obtenir un certificat les autorisant à voter.

Ceux qui sont inscrits sur une liste provinciale en vigueur le 30 octobre dernier, même s'ils ont quitté la municipalité pour laquelle

Pour la première fois

Le comité de coordination a décidé l'application de plusieurs mesures économiques et financières sans tenir compte du fait que jamais encore on n'avait appliqué des mesures de ce genre. Donc l'Italie serait le premier pays auquel on appliquerait ces sanctions, que, vu les circonstances, elle estime injustes et arbitraires. Le gouvernement italien s'alarme à l'attention de châtiment morale que les conséquences économiques et les conséquences morales que les mesures projetées peuvent avoir non seulement sur un pays qui a beaucoup coopéré avec les autres pays, mais aussi sur un monde dont la situation économique est mauvaise.

Personne ne peut nier au gouvernement de l'Italie le droit pressant de pourvoir à la sécurité et à l'existence du peuple italien. Enrayer les exportations de l'Italie constitue plus qu'une mesure économique; c'est un véritable acte d'hostilité. L'Italie sera tout à fait justifiée d'y opposer des contre-sanctions. Une tentative de retrancher de l'économie mondiale un marché de 44 millions de consommateurs comporte le risque de répercussions immédiates sur la vie de millions de travailleurs dans toutes les parties du monde. Sanctions et contre-sanctions auront à la longue de graves conséquences au point de vue moral et psychologique. L'Italie, qui tire de l'effusion de son propre sang sa qualité de cofondatrice de la Société, n'a pas jusqu'à présent voulu quitter Genève, parce qu'elle désire prévenir le plus possible de sérieuses complications.

Elle a pris toutes ses précautions pour empêcher que de nouveaux dangers ne surgissent de la présente situation. Toutefois elle se croit justifiée d'attirer l'attention des membres de la Société sur leur responsabilité quant aux mesures en question et sur la gravité des conséquences à prévoir. Le gouvernement italien désire savoir ce que votre gouvernement, déclarant en toute liberté et souveraineté, se propose de faire relativement aux mesures projetées contre l'Italie.

Revision des listes électorales provinciales

Aujourd'hui, demain et jeudi de cette semaine — Directions données par M. L.-P. Geoffrion, greffier en chancellerie — Liste des officiers reviseurs — Ils sont nommés, non pour corriger les listes, mais pour émettre des certificats qui autorisent à voter ceux dont les noms ont été omis

Cette liste a été faite, ne peuvent obtenir un certificat les autorisant à voter.

Ceux qui sont domiciliés dans une municipalité, une partie de municipalité ou un territoire non organisé en municipalité qui se trouvent sans liste électorale ne peuvent non plus obtenir un certificat les autorisant à voter dans cette municipalité, cette partie de municipalité ou ce territoire.

De même, ne peuvent obtenir un certificat les autorisant à voter: ceux que leur conseil municipal ou un juge a refusé d'inscrire sur la liste électorale; ceux qui ont obtenu un certificat pour leur arrondissement; ceux qui ont déjà obtenu un certificat les autorisant à voter aux élections en cours; ceux à qui un reviseur du district a refusé un certificat les autorisant à voter.

De plus, pour avoir droit à un certificat, il faut avoir possédé le 1er octobre dernier et posséder encore les qualités requises pour être électeur dans l'arrondissement de son domicile.

L'endroit où chaque reviseur doit siéger est indiqué dans la proclamation affichée par l'officier-rapporteur.

Liste des reviseurs pour la région de Montréal

Argenteuil: Philippe Valois, avocat, à Lachute; Daphnée Daviault, secrétaire municipal, à Grenville; Roland Fortier, secrétaire municipal, à Furbert.

Arthabaska: Charles-Robert Garneau, notaire, à Arthabaska.

Bagot: Gaston Beaudoin, registraire et officier-rapporteur, à St-Liboire.

Beauharnois: Raymond Lapointe, notaire et officier-rapporteur, à Valleyfield.

Berthier: Siméon Lafrenière, registraire et officier-rapporteur, à Berthier.

(Suite à la page trois)

M. Paul Gouin dans l'Assomption

Offres de M. Taschereau refusées — Réformes sociales, économiques et politiques — Le drapeau tricolore remplacera le drapeau de parti — Discours de MM. Raynault, Ouimet, Auger, Gariépy et Sabourin

St-Lin, 12 (De notre envoyé spécial) — Plusieurs milliers de personnes réunies à l'intérieur et à l'extérieur de la salle municipale de St-Lin, ont offert, hier soir, la candidature à M. Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale et l'un des sénateurs de l'Alliance Duplessis-Gouin, comme futur député du comté de l'Assomption à l'Assemblée législative.

Quand M. Gouin eut répondu qu'il acceptait cette candidature, la foule l'acclama longuement. L'Assemblée était présidée par M. Avila Beaudoin, maire de St-Lin. On remarquait sur l'estrade d'honneur, outre le maire et le nouveau candidat: Mme Avila Beaudoin, Mme Paul Gouin, Mlle Althea Nolin, M. Hortensius Bédard, M. Raymond Chamblay, M. Adhemar Raynault, échevin de Préfontaine, M. Henry Auger, échevin de St-Jacques, M. Roger Ouimet, secrétaire de l'Action libérale nationale, J.-B. Martel, maire de l'Assomption (paroisse), Philias Maillien, maire de Lachenaie, J.-B. Deschamps, maire de Repentigny, Rodolphe Gariépy, avocat, Yvan Sabourin, Charles Jeannotte, de Mascouche, ex-candidat fédéral, Hector Laporte, président de l'Association libérale de l'Épiphanie, Lucien Bickley, vice-président de l'Assoc. libérale de l'Épiphanie, J. E. D. Mageau, secrétaire de l'Association conservatrice de l'Assomption, Willie Juneau, notaire Noisieux, Albert Lebeau, Henri Briand, Oscar Cormier, Louis-Ami Jetté, Victor Pauzé, Damase Lafontaine, J. Maurice Turenne, Hector Cormier, etc.

Le chef actionniste est arrivé à St-Lin escorté de 129 automobiles dont plusieurs camions amenant des auditeurs de tous les coins du comté de l'Assomption. C'est un jeune avocat, du comté, Me Rodolphe Gariépy, qui, au nom des personnes rassemblées, présente la candidature à M. Paul Gouin. M. Gariépy signale que c'est la première fois qu'on voit dans l'Assomption tant d'hommes appartenant à diverses couleurs se rallier et s'unir autour d'un même homme. Me Gariépy ajoute qu'il est très regrettable que M. Taschereau ait passé si vite dans le comté de l'Assomption, car il aurait pu assister au mariage du cortège nuptial du mariage Duplessis-Gouin et il aurait pu, ce soir, assister à une noce vraiment enthousiaste. Il félicite les électeurs du comté de l'Assomption, particulièrement les jeunes, de s'être débarrassés enfin de l'esprit de parti et de couleurs et de donner un bel exemple à la province, en se réunissant tous, rouges, bleus ou indépendants, autour de M. Paul Gouin. «Non seulement, nous vous demandons, M. Gouin, d'être notre candidat, notre député, mais nous vous supplions d'accepter toute notre jeunesse, toute notre volonté, toute notre énergie que nous voulons mettre sous votre étendard. Vous êtes le candidat du peuple et c'est le peuple qui vous acclame et vous réclame».

M. Paul Gouin

Au milieu des applaudissements et des ovations prolongées de la foule, à l'intérieur et à l'extérieur de la salle, M. Paul Gouin répond que c'est avec bonheur et joie qu'il accepte de se laisser porter candidat dans le comté de l'Assomption aux prochaines élections provinciales.

Je suis resté digne de mes ancêtres. Permettez-moi d'abord, dit M. Gouin, d'évoquer respectueusement le souvenir de deux hommes de ma famille qui ont illustré l'histoire de cette province et qu'on me reproche d'avoir trahis. Je n'ai pas trahi mon père, je n'ai pas trahi mon grand-père. Et, si ces deux hommes que j'admire et honore

pouvaient me rendre témoignage, ce ne serait pas pour m'accuser, ce ne serait pas pour me renier mais pour m'appuyer et me bénir de tenter d'apporter à M. Taschereau un héritage dont il s'est montré si peu digne.

Fils de sir Lomer Gouin, je refuse de reconnaître le successeur de mon père dans la loi Dillon, je refuse de reconnaître le successeur de mon père dans l'autorité du bill de la permanence des droits de coupe (bill qui grève notre domaine forestier d'une hypothèque de \$485,000,000 en faveur des compagnies), je refuse de reconnaître le successeur de mon père dans celui qui s'est fait le protecteur des trusts et des barons de la finance, je refuse de reconnaître le successeur de mon père dans l'autorité du "family compact", de la petite "gang" des crêchards. Je refuse de reconnaître le successeur de mon père et de mon grand-père dans celui qui, à Victoriaville, n'a pas craint de violer deux tombes et de tenter de se proclamer l'ombre de deux hommes avant la fondation de l'Action libérale nationale.

Et, c'est pour rester digne de mon père et de mon grand-père que j'ai accepté de signer l'Alliance Duplessis-Gouin afin que le peuple de cette province redevenue libre.

Le pont du Bout-de-l'Île

M. Gouin dit que la seule promesse que M. Taschereau ait tenue depuis qu'il est au pouvoir, c'est la construction du pont de l'Île d'Orléans, et c'est aussi la seule qu'il n'aurait pas dû tenir. M. Gouin dit que si le parti Duplessis-Gouin vient au pouvoir, il s'engage à faire construire le pont du Bout de l'Île, pont que demande depuis si longtemps, sans l'obtenir, tout le comté.

Il s'engage aussi à faire réparer les routes raboteuses du comté, qui sont parmi les plus mauvaises de la province.

Programme de voirie

M. Gouin dit ensuite qu'il veut tuer certaines rumeurs "malicieuses et mensongères" que font répandre M. Taschereau et sa "petite clique locale" de l'Assomption, rumeurs voulant que si le parti Duplessis-Gouin remporte la victoire le 25 novembre, il supprimera tous les travaux de voirie. M. Gouin dit que c'est là une manœuvre frauduleuse et mensongère. Si le parti Duplessis-Gouin est victorieux, il continuera les travaux de voirie là où ils seront nécessaires, mais avec cette différence que ces travaux duront toute l'année et non juste pendant la période préélectorale. M. Gouin s'engage à ne pas protéger les gros contracteurs et à supprimer tous les intermédiaires et les "tireurs de ficelles" qui essaient d'arracher le plus possible à la caisse électorale du parti taschereauiste. Il s'engage aussi à donner aux journaliers un salaire d'au moins 25c de l'heure et à faire en sorte qu'ils soient payés tous les quinze jours.

Le petit feu de paille

On a prédit, continue M. Gouin, que l'Action libérale nationale n'était et ne serait qu'un petit feu de paille. Grâce à la campagne ardente et enthousiaste de l'A.L.N. et de ceux qui lui ont donné leur appui, grâce à l'Alliance Duplessis-Gouin, le "petit feu de paille" est devenu un gigantesque brasier qui, le 25 novembre prochain, réduira en cendres le régime taschereauiste, et rien, ni les prophéties, ni les injures de M. Taschereau et de ses amis ne pourra éteindre ce brasier, ni éteindre l'enthousiasme des partisans du parti Duplessis-Gouin.

Il faut reconstruire l'édifice

M. Gouin dit qu'il ne suffit pas de critiquer l'édifice social, politique et économique défectueux de la province, mais qu'il faudra reconstruire cet édifice. Et le parti national Duplessis-Gouin s'engage à une série de réformes économiques, politiques et sociales, inspirées des enseignements mêmes des Papes et de ceux de nos meilleurs économistes.

Un crédit agricole

Parmi les principales réformes économiques que préconise le parti Duplessis-Gouin, M. Gouin énumère les suivantes, en les expliquant: création d'un crédit agricole provincial. Comme le crédit agricole fédéral a démontré clairement qu'il n'est pas efficace et qu'il n'a aucunement donné satisfaction, il faut, de toute nécessité, donner à nos cultivateurs un crédit agricole provincial.

M. Gouin rappelle que, de 1930 à 1934, la province d'Ontario a prêté \$45,000,000 à ses cultivateurs alors que la province de Québec, pendant la même période n'a prêté à ses agriculteurs qu'un peu plus de \$3,000,000.

Les ministères disent qu'un crédit agricole provincial coûterait trop cher. C'est qu'ils craignent qu'un tel crédit nuise au trust des banques que le gouvernement protège.

Des agents commerciaux

Nos marchés locaux sont envahis par les produits de l'étranger alors que nous pouvons produire chez nous tout ce qui nous est nécessaire pour cela, le parti Duplessis-Gouin suggère la nomination d'agents commerciaux. Et, s'il le faut pour cela, la province supprimera sa représentation commerciale à Londres qui lui a coûté l'an dernier \$36,935.80.

L'industrie laitière

L'industrie laitière constitue la base de notre agriculture. C'est pourquoi le parti Duplessis-Gouin a décidé de défrayer le coût de la fabrication du beurre et du fromage jusqu'à ce que le beurre ait atteint le prix de 30 cts la livre et le fromage 15 cts.

Cette aide du gouvernement à l'industrie laitière n'entraînerait pas de nouvelles taxes car cette dépense nouvelle serait défrayée à même les économies d'au moins \$5,000,000 que le parti ferait dans l'administration de la province en supprimant les conseillers législatifs, des députés, des commissions, etc.

M. Gouin consacre ensuite dix minutes aux trusts et aux trustards qu'il dénonce vigoureusement. Il énumère parmi les principaux trusts ceux du gouvernement provincial, des *Dominion Stores*, de l'*Imperial Tobacco*, du charbon, de l'essence, de l'électricité.

Et M. Gouin résume, en disant que si son parti prend le pouvoir, il fera passer le salaire de l'ouvrier avant le paiement des dividendes.

Deux poids, deux mesures

M. Taschereau, comme procureur général, se sert de deux poids, de deux mesures. Pour le prouver, M. Gouin dit que lorsqu'un homme, poussé par les nécessités de la vie vole un pain, une bouteille de lait, une livre de charbon, il n'y a aucune enquête royale: M. Taschereau et son acolyte, M. Lancôt, jettent cet homme en prison. Si, par contre, un baron de la finance fait un gros vol "légalisé", non seulement on le laisse en liberté mais on le comble d'honneur et parfois on le nomme sénateur comme récompense.

M. Gouin a refusé d'être bibliothécaire

M. Taschereau a répété, en plusieurs occasions, que M. Gouin le critique par mécontentement parce qu'il ne lui a pas accordé la place de conservateur du Musée provincial. M. Gouin fait à ce sujet une mise au point.

"M. Taschereau a raison lorsqu'il dit que je lui avais demandé cette place et qu'il me l'a refusée. Mais il oublie d'ajouter, que l'an dernier, à trois reprises, il m'a fait offrir, par l'un de ses intermédiaires, la place de conservateur de la Bibliothèque du Parlement. Ces offres me furent faites exactement en janvier 1934, en février 1934 et au début de juin 1934, alors que les espions du régime taschereauiste savaient depuis plusieurs semaines que j'étais sur le point de lancer le mouvement de l'Action libérale nationale."

Défi à M. Taschereau

M. Gouin défie M. Taschereau de nier qu'il lui ait fait faire ces trois offres et si le premier ministre refuse d'admettre la vérité de ces faits, M. Gouin s'engage à dévoiler les noms des intermédiaires qui lui ont fait ces offres. M. Gouin ajoute qu'il a aussi refusé de devenir le président de la Cour juvénile à Montréal.

On a tenté de bâillonner M. Gouin

M. Taschereau a fait une autre tentative indirecte pour me bâillonner, dit M. Gouin. "Au mois d'août dernier, dit-il, un collègue de M. Taschereau m'a offert officiellement de me faire élire député si je me dispensais d'assister à l'Assemblée de St-Georges et si je consentais à parcourir la province pour louer le gouvernement d'avoir adopté ou d'être sur le point d'adopter une politique de colonisation qui devait se rapprocher de celle que je réclamaux depuis plusieurs années."

En terminant, M. Gouin dit que le drapeau du parti Duplessis-Gouin est le drapeau tricolore, le drapeau national qui symbolise les libéraux, les conservateurs et les indépendants. "C'est ce drapeau de l'union nationale, dit-il, qui flottera sur le comté de l'Assomption, le 25 novembre prochain."

M. Raynault

M. Adhemar Raynault, échevin de Préfontaine, a dit que M. Taschereau montre qu'il n'a aucun savoir-vivre en se servant de lettres personnelles pour combattre ses adversaires. Quoi d'étonnant, dit M. Raynault, si l'on trouve si grossiers certains disciples de M. Taschereau, quand on sait que leur chef, oubliant la dignité de ses fonctions, s'abaisse à se servir de lettres confidentielles?

M. Auger

M. Henry Auger, échevin de St-Jacques, dit que M. Gouin représente le courage, l'énergie, le patriotisme et le désintéressement. Le peuple aura en lui, dit-il, un vrai défenseur de la cause publique et de toute la société.

M. Ouimet

M. Roger Ouimet, candidat du parti Duplessis-Gouin dans le comté de Verchères, fait un appel à la jeunesse du comté de l'Assomption. Il met en parallèle le parti de M. Taschereau et le parti Duplessis-Gouin. D'un côté, dit-il, le groupe ministériel dont le chef est venu dans ce comté répandre contre M. Gouin des mensonges, des calomnies, des indignités. De l'autre, une coalition d'hommes libres qui veulent débarrasser la province de l'emprise des trusts et des crêchards, et dont l'entente s'est réalisée au su et au vu de toute la province et qui n'a qu'un but: exécuter le programme de réformes politiques, sociales et économiques qui sauvera la province.

M. Sabourin

M. Yvan Sabourin dit qu'il est un franc conservateur et qu'il combattra pour la coalition Duplessis-Gouin formée de francs libéraux et de francs conservateurs. Une telle alliance nous prouve enfin, dit-il, que nous avons réussi à nous débarrasser de l'esprit de parti, de couleurs.

Il évoque ensuite la mémoire de sir Wilfrid Laurier qui serait certes fier d'avoir comme l'un de ses successeurs dans le comté de l'Assomption, le fils vaillant de sir Lomer Gouin.

'Le nom dans le bronze'

Achetez pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle Le Normand. En vente au *Devoir*, un dollar franc, ou chez l'auteur, 19, Butternut Terrace, Ottawa.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Merci à Marie Le Franc

Les journaux ont, ces jours derniers, mis en relief les paroles d'une poétesse française, Marie Le Franc, sur la Gaspésie. Elle a, dit-on, déclaré à l'Alliance Française à Montréal "que la Gaspésie est dans la détresse et en train de dégénérescence".

De magnanimes défenseurs se sont levés pour taxer d'exagérations ces énoncés de Marie Le Franc. A mon tour, je désire relever certaines déclarations. Les trois principaux à prendre la défense de notre peuple gaspésien sont: M. le premier ministre Taschereau, l'hon. John Hall Kelly et le Dr Lessard, du Service Provincial d'Hygiène.

M. Taschereau a fait l'éloge de la Gaspésie. Certes, elle le mérite en tout temps, avant comme après les élections. Il a dit deuxièmement que "la situation précaire en cet endroit provient du fait que le marché italien pour le poisson est pratiquement fermé". M. John Hall Kelly a parlé dans le même sens.

Et alors, les deux ministres en viennent à la même conclusion. Car, si la situation de la Gaspésie est précaire, c'est qu'elle souffre, qu'elle est dans la détresse. Donc, Marie Le Franc dit la vérité.

Le Dr Lessard de son côté, déclare que la santé de la population "s'est beaucoup améliorée". Cela n'est pas une preuve que la Gaspésie ne souffre pas et en certains endroits n'est pas en train de perdre sa vigueur physique et morale.

La Gaspésie est un appendice; les appendices sont toujours embarrassants. C'est seulement depuis 4 ou 5 ans que l'on s'occupe de ce coin de pays et les progrès en matière de santé sont lents, plus lents qu'ailleurs, parce que nos populations ont été plus délaissées. Une cause de dégénérescence, c'est la contrebande qui alcoolise nos gens et les abâtardit. Contre la contrebande, ce sont nos gouvernements qui doivent mettre la garde sur nos côtes. Marie Le Franc, si bon nombre d'enfants sont pâles, malades, arrêlés, la cause en est pour beaucoup à la pauvreté, la misère et la contrebande. Contre cette dernière, les phares de nos côtes ne peuvent rien, nos clochers d'église non plus.

Disons-le franchement. La situation en Gaspésie est navrante. La précarité "provient de ce que sur la question des pêcheries, nos gouvernements jouent des parties de football. Depuis 1922, Québec administre seule ses pêcheries et ne jouit pas des organisations compétentes d'Ottawa qui en jouissent les autres provinces.

Jusqu'ici, Québec mettait la faute sur Ottawa et Ottawa relançait la balle à Québec. Maintenant qu'il y a un nouveau gouvernement à Ottawa, je me demande quel sport sera adopté pour narguer nos pêcheurs.

J'écrivais en mars dernier: "Les pêcheurs réclament un organisme vivant pour faire fructifier leur métier. Ils réclament des écoles de pêche, des représentants aux États-Unis et en Europe, chargés de plaquer des commandes et de protéger les intérêts des pêcheurs. Nous réclavons pour nos compatriotes de Québec, de Montréal, des Trois-Rivières le plaisir de leur servir de délicieuses variétés de poissons. Et par le fait même, c'est le droit à la vie que nous réclavons; c'est le juste salaire d'un métier dur, pénible, qui va périssant faute de protection et d'organisation."

L'hon. M. Kelly a été nommé dans le cabinet provincial pour représenter les pêcheurs gaspésiens. Et, dit-on, c'est M. Kelly qui jadis favorisait la nomination de M. Giguère de notoire incompétence, à la surintendance de nos pêcheries. C'est dire que comme auparavant, tout finira en queue de poisson.

J'ajoute, comme prêtre catholique, que je n'encouragerai jamais un pêcheur à s'user les doigts et le cœur en exerçant un métier qui le fait esclave du marchand pour des années à venir. Je n'encouragerai jamais un jeune à recueillir pieusement le métier de son père alors qu'il doit se louer pour payer les arriérés parentaux chez les marchands acheteurs de poisson.

MM. Taschereau, Kelly et Lessard, la situation des Gaspésiens est intenable. Des requêtes circulent pour réclamer des chantiers pour cet hiver. Le moulin de Chandler est hermétiquement fermé, malgré les affirmations contraires. Les autres nombreux moulins continuent d'agir sous le vent leur squelettique ossature rouillée. En certains endroits les pêcheurs n'ont pratiquement pas pris de morue. Ailleurs, il en fut pris, mais elle ne se vend pas. Ma paroisse de Cap-aux-És est presque en totalité sous "le secours direct". Des travaux d'écoles, de voirie, ont été faits. Aucun argent n'est venu depuis des mois. Et ces retards injustes marquent des années, des années de déchéance religieuses, municipales et scolaires. Nombre de paroisses en Gaspésie sont dans la

même exacte situation. Si ce n'est pas de la détresse, ignorez de quel nom il faut dénommer la situation de nos gens.

Ce qu'il faut, c'est une politique autre que celle des bouts de ponts, aux pancartes contemporaines, des tronçons de routes, des secours directs, d'exploitation d'un fief électoral de toute sécurité.

Après la grande croix de Cartier plantée l'an dernier à Gaspé, on s'apprête à tailler et à planter sur nos côtes gaspésiennes une grande croix mortuaire pour les pêcheurs gaspésiens; je ne réserve cependant l'honneur de rédiger l'inscription funéraire.

Merci à Marie Le Franc pour son parler franc. Après avoir écrit *Visage de Montréal*, écrivez maintenant *Visage de la Gaspésie*. Devant vos affirmations, vous ferez peut-être ouvrir des yeux et des cœurs et les Gaspésiens vous en seront reconnaissants.

Abbé Lionel BOISSEAU

En marge d'un communiqué de M. Adélar Godbout

Québec, 5 novembre 1935. Je voudrais attirer l'attention de la classe agricole sur un communiqué adressé à la presse par l'honorable Adélar Godbout, et publié dans maints journaux.

Après quelques considérations sur la dépression générale et sa répercussion dans le domaine agricole, ce communiqué nous rappelle que si, d'une part, le nombre de nos fermes a diminué de 1,661 de 1921 à 1931, d'autre part, dans ce même laps de temps, la superficie de nos fermes s'est accrue de 496,290 acres. Le lecteur y est mis en garde contre certains articles de la presse tendant à faire croire au public que notre agriculture s'en va à la ruine. Sans être pessimistes outre mesure, il faut tout de même voir les choses telles qu'elles sont et convenir que pour le moins notre agriculture est dans un état assez lamentable. Il ressort du communiqué qu'au moins 1,661 foyers ont encore déserté notre sol, soit par contrainte, soit par dégoût ou découragement. Si nous rapportons ce chiffre à la moyenne de nos fermes par paroisse, qui est de 25, l'arrive à la conclusion que l'équivalent de 6 paroisses a déserté la terre de chez nous.

Je défie qui que ce soit de combler cette lourde perte par les 496,290 acres d'accroissement de nos fermes, accroissement dû en majeure partie à la colonisation, dont on connaît toute la valeur présente. Une augmentation dans la superficie de nos terres, c'est toujours intéressant; mais ce qui est infiniment plus précieux en économie agricole, c'est de considérer les superficies ensemencées, c'est-à-dire la terre qui produit et donne des épis mûrs. Or, la superficie ensemencée de 8,051,989 acres en 1921 est tombée à 5,681,062 en 1931, soit une chute de 2,370,927 acres. Voilà un nouveau déficit qu'il serait assez difficile de combler avec les quelque 500,000 acres accrus de nos fermes.

D'où vient ce désolant abandon, si ce n'est que notre paysan n'a plus le sou pour développer et même entretenir sa ferme, si ce n'est qu'il n'est plus intéressé à produire des denrées qu'il donne quasiment quand il ne doit pas les laisser pourrir sur sa terre.

Notre agriculteur soupire après les éparages dont il a été dépouillé par le troupeau des trafiquants de débentures qui ont opéré sous le couvert de lois trop généreuses pour l'étranger.

Avant d'ergoter sur l'étendue de nos fermes, il serait plus urgent de

Ligne Française

ILE-DE-FRANCE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Allez en Europe par Le Havre. Prix adaptés aux conditions actuelles. Service impeccable. Cuisine française. Confort sans égal.

DEPART

16 NOV.

Autres Départs: LAFAYETTE, 23 NOV. CHAMPLAIN, 30 NOV. ILE-DE-FRANCE, 7 DEC.

INFORMATIONS GRATUITES AUPRES DES AGENCES DE TOURISME OU DE A. LABELLE, 1196, PHILLIPS PLACE, MONTREAL, CAN., MARQUETTE 230

même exacte situation. Si ce n'est pas de la détresse, ignorez de quel nom il faut dénommer la situation de nos gens.

Ce qu'il faut, c'est une politique autre que celle des bouts de ponts, aux pancartes contemporaines, des tronçons de routes, des secours directs, d'exploitation d'un fief électoral de toute sécurité.

Après la grande croix de Cartier plantée l'an dernier à Gaspé, on s'apprête à tailler et à planter sur nos côtes gaspésiennes une grande croix mortuaire pour les pêcheurs gaspésiens; je ne réserve cependant l'honneur de rédiger l'inscription funéraire.

Merci à Marie Le Franc pour son parler franc. Après avoir écrit *Visage de Montréal*, écrivez maintenant *Visage de la Gaspésie*. Devant vos affirmations, vous ferez peut-être ouvrir des yeux et des cœurs et les Gaspésiens vous en seront reconnaissants.

Abbé Lionel BOISSEAU

En marge d'un communiqué de M. Adélar Godbout

Québec, 5 novembre 1935. Je voudrais attirer l'attention de la classe agricole sur un communiqué adressé à la presse par l'honorable Adélar Godbout, et publié dans maints journaux.

Après quelques considérations sur la dépression générale et sa répercussion dans le domaine agricole, ce communiqué nous rappelle que si, d'une part, le nombre de nos fermes a diminué de 1,661 de 1921 à 1931, d'autre part, dans ce même laps de temps, la superficie de nos fermes s'est accrue de 496,290 acres. Le lecteur y est mis en garde contre certains articles de la presse tendant à faire croire au public que notre agriculture s'en va à la ruine. Sans être pessimistes outre mesure, il faut tout de même voir les choses telles qu'elles sont et convenir que pour le moins notre agriculture est dans un état assez lamentable. Il ressort du communiqué qu'au moins 1,661 foyers ont encore déserté notre sol, soit par contrainte, soit par dégoût ou découragement. Si nous rapportons ce chiffre à la moyenne de nos fermes par paroisse, qui est de 25, l'arrive à la conclusion que l'équivalent de 6 paroisses a déserté la terre de chez nous.

Je défie qui que ce soit de combler cette lourde perte par les 496,290 acres d'accroissement de nos fermes, accroissement dû en majeure partie à la colonisation, dont on connaît toute la valeur présente. Une augmentation dans la superficie de nos terres, c'est toujours intéressant; mais ce qui est infiniment plus précieux en économie agricole, c'est de considérer les superficies ensemencées, c'est-à-dire la terre qui produit et donne des épis mûrs. Or, la superficie ensemencée de 8,051,989 acres en 1921 est tombée à 5,681,062 en 1931, soit une chute de 2,370,927 acres. Voilà un nouveau déficit qu'il serait assez difficile de combler avec les quelque 500,000 acres accrus de nos fermes.

D'où vient ce désolant abandon, si ce n'est que notre paysan n'a plus le sou pour développer et même entretenir sa ferme, si ce n'est qu'il n'est plus intéressé à produire des denrées qu'il donne quasiment quand il ne doit pas les laisser pourrir sur sa terre.

Notre agriculteur soupire après les éparages dont il a été dépouillé par le troupeau des trafiquants de débentures qui ont opéré sous le couvert de lois trop généreuses pour l'étranger.

Avant d'ergoter sur l'étendue de nos fermes, il serait plus urgent de

donner un crédit agricole réellement efficace qui sauverait notre agriculture. Mais comme un crédit veut toujours dire une dette, le premier besoin qui s'impose, c'est un marché organisé dans l'intérêt de l'agriculteur pour qu'il puisse payer sa redevance, et améliorer sa ferme. L'habitant de chez nous voudrait la part légitime des \$100,000,000 de denrées agricoles que notre province importe annuellement. Il voudrait des lois efficaces qui interdisent à la "Canada Packers" de nous dire à 10 heures a. m. de Toronto, que nous devons vendre notre bœuf, etc., à tel prix de famine. "La réforme vraie et féconde qui s'impose", comme le disait Lucien Romier, "ne consiste pas à ce que le député intervienne à tout moment pour résoudre une fois le cas des veaux, une autre fois celui des peaux de lapin, une troisième fois celui des pissenlits". Ce n'est donc pas d'une politique agricole à tiroirs que nous pouvons attendre le salut de l'agriculture, mais bien plutôt d'une politique d'ensemble bien équilibrée, ordonnée et effective.

L. PERREAULT

Et c'est ça!

M. le directeur, On voit parfois sur les journaux des rapports fort contradictoires sur le mouvement de colonisation, et sur les causes de l'insuccès de certaines familles.

Est-ce leur faute? Pourquoi n'ont-elles pas réussi? En colonisation comme en autre chose, il est inutile de compter sur le succès, sans le travail obstiné du colon, sans qu'il voie à ne pas dépenser plus qu'il lui est possible de gagner, sans que sa femme soit de tout cœur à la besogne, sans qu'il travaille avec intelligence, avec persévérance, sans que sa terre soit de bonne qualité, sans que l'Etat fasse les chemins afin qu'il ne soit pas dans le bois comme un ours, sans qu'il ait un accès facile à l'école, à l'église, au magasin et au chemin de fer.

Quand il manque une ou plusieurs de ces conditions, ou encore, si l'état de santé de la famille laisse à désirer, il est difficile, pour ne pas dire impossible, à cette famille de réussir à s'établir pour vivre avec une aisance raisonnable, par le défrichement d'une terre nouvelle.

En colonisation, il faut toujours partir du principe que la famille veut s'aider elle-même, sans quoi il n'y a rien à faire.

Le malheur, c'est qu'on rencontre souvent, trop souvent, des familles qui disent vouloir, mais qui, une fois sur les lieux, ne veulent jamais.

Ce sont généralement celles dont on entend le plus parler, par les plaintes qu'elles adressent à tout le monde.

Il faut aussi que l'Etat fasse son devoir. Et, pour l'Etat, ce n'est pas faire son devoir que de placer, ou de permettre qu'une famille soit placée sur une mauvaise terre; pour l'Etat, ce n'est pas faire tout son devoir que de traiter les colons comme des animaux sauvages qu'on peut laisser emprisonnés dans les bois, tout comme si on voulait en délivrer la civilisation; ce n'est pas plus faire son devoir, pour l'Etat, que de ne pas favoriser, dans la mesure du possible, l'établissement au pays de toutes les familles qui veulent bien mettre en valeur le sol national.

Une ère nouvelle semble s'ouvrir pour la colonisation dans notre province! Tant mieux! Et espérons que c'est pour vrai!

J.-ERNEST LAFORCE

le 19 octobre, 1935.

kino peïol Supprime les démanchaisons et la dette des chevrons défruits les pellicules.

Réduisez le coût de votre chauffage avec

VOLEANO

Fabricé, vendu et installé par **Chalifoux & Fils Ltée** Maison fondée en 1847. Bureaux de ventes: 1108 Beaver Hall, Montréal. Ecrivez pour circulars.

M. Eugène Achard décoré par le gouvernement français

M. Eugène Achard vient d'être décoré des palmes académiques par le gouvernement français, à l'occasion de la fête de l'Armistice, pour services rendus aux lettres françaises au Canada. M. Achard est le directeur littéraire des éditions du *Zodiaque*, le directeur de l'*Ecole Primaire*, revue pédagogique largement répandue dans la province de Québec, et de la *Ruche Littéraire*, revue illustrée pour la jeunesse. Il est également l'auteur d'un assez bon nombre d'ouvrages littéraires et de manuels scolaires.

Trans-Canada Film

Distributeur de Projecteurs et Caméras Cinématographiques

Harbour 6915 - 517 Blvd St-Laurent

Chambre 2

MONTREAL

WISER'S

OLD RYE WHISKY



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Douleur et courage d'un roi

LE RÔLE EDUCATEUR DE LA SOUFFRANCE

L'attitude du roi Léopold III devant l'épouvantable épreuve qui vient de le frapper, la plus terrible qui puisse atteindre un cœur d'homme, constitue, au dire de tous ceux qui en furent les témoins, un admirable exemple de courage héroïque.

Et cet exemple confirme à merveille la puissance éducatrice de la souffrance.

Rien de grand ne s'opère sans douleur.

L'homme est un apprenti, la douleur est son maître, Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert.

Nul caractère n'est formé tant qu'il n'a pas passé par le creuset de la souffrance. Ce n'est toutefois pas à dire que toute souffrance exerce une action fatale, et que le fait d'avoir souffert constitue une inflexible garantie de haute moralité et de grande force de caractère.

S'il y a des gens que la souffrance rend meilleurs et plus forts, il en est aussi, hélas! et beaucoup, qu'elle aigris et diminue moralement.

Tout dépend des dispositions intérieures de celui qui souffre et de la conception qu'il se fait de la douleur.

Pour celui-ci, elle est le mal suprême causé par un destin aveugle et cruel contre lequel il faut lutter de toutes les forces d'une volonté en révolte prête à user de tous les moyens de défense.

Pour celui-là, permise et envoyée par Dieu, elle est rédemptrice, purificatrice, méritoire, elle empêche l'homme de s'attacher trop aux biens d'ici-bas, lui rappelle que la terre est un lieu d'exil, la vie une épreuve durant laquelle il est essentiel de mériter et non de jouir, et que la vraie patrie est au ciel.

Qui ne comprend que si la douleur abat le premier, use ses énergies, épuise sa vigueur et le rend incapable à tout effort constructif, elle est, pour le second, un irremplaçable principe de force morale.

Un se raidit orgueilleusement, rageusement contre un implacable destin dont il ne connaît rien, qui, finalement, le doit vaincre; l'autre comprend et sait que la douleur forge son âme comme le fer trempé le pur acier.

Tristesse de lire sous la plume d'un Maeterlinck ces lignes qui révélaient une totale incompréhension de la souffrance: "L'amour, la beauté, la bonté, sont-ils donc une offense aux implacables lois qui gouvernent ce monde? Attire-t-elle la foudre parce qu'elle est plus haute? Mais pitié, quels crimes avions-nous commis qu'elle seule pouvait racheter? Avions-nous mérité ces châtiements incompréhensibles?"

Épaisse intelligence du sur-naturel, illogisme flagrant qui, d'une part, semble admettre la réversibilité des mérites et, d'autre part, ose, orgueilleusement et stupidement, interroger Dieu et critiquer ses volontés!

Ah! oui, envisagée de ce point de vue, l'incompréhensible douleur jaillie du drame de Küssnacht ne peut engendrer que stupeur, impuissance, révolte, blasphème et désespoir, rien que de la haine et de la laideté.

Combien autrement grande et génératrice d'énergie agissante l'attitude de celui qui a l'intelligence et la force, en un mot la grâce de comprendre chrétiennement le rôle de la souffrance!

Et telle est celle du roi Léopold III devant la terrifiante épreuve qui le torture aujourd'hui.

Dès que fut connue l'affreuse nouvelle de la mort tragique de la reine, Notre Saint-Père le Pape lui avait exprimé ses condoléances profondément émus: "Notre cœur de père, lui disait-il, est avec vous dans la douleur, dans la prière, dans le respect des impénétrables desseins de Dieu", et en offrant à Dieu toutes ses prières "pour la pieuse reine qui est entrée dans le royaume éternel des justes", il lui envoyait sa plus paternelle bénédiction.

Le roi répondit par ce télégramme émouvant où s'affirme le Fiel de la résignation chrétienne: "M'inclinant devant les desseins de la divine Providence et profondément touché de la part si pater-

LE DERNIER CHIC



nelle que prend Votre Sainteté à mon immense douleur, je lui exprime ma reconnaissance pour les prières qu'elle a offertes à Dieu pour le repos de l'âme de ma chère femme ainsi que pour la bénédiction qu'elle m'envoie à moi, à mes petits enfants et à la Belgique.

"M'inclinant devant les desseins de la divine Providence"... Quelle force surhumaine de caractère ne faut-il pas pour prononcer une telle parole après une telle secousse!

Force de caractère dont le roi fit preuve encore lors des funérailles de la reine en suivant, seul, à pied, malgré le protocole, et durant trois longs kilomètres, le lourd corbillard en route vers la crypte de Laeken.

Force de caractère dont le roi fit preuve encore lors des funérailles de la reine en suivant, seul, à pied, malgré le protocole, et durant trois longs kilomètres, le lourd corbillard en route vers la crypte de Laeken.

Un des jours durant lesquels le corps de la reine fut exposé au palais de Bruxelles, le roi fit appeler Mgr Collé, aumônier de la cour, et lui demanda de vouloir bien dire la sainte Messe dans la chambre même où reposait la reine.

Un autel ayant été dressé, le vœu du roi fut exaucé. Deux intimes du roi, le baron Capelle et le comte de Grunne, y assistèrent ainsi qu'une jeune Suédoise qui fut au service de la reine. Durant tout le Saint Sacrifice, le roi, agenouillé et priant, tint dans sa main valide la main de la reine.

A la Communion du prêtre, il reçut la sainte Eucharistie. Et à la fin de l'office, après son action de grâces, remerciant Mgr Collé, il ajouta: —Maintenant que j'ai communiqué, je suis tranquille, car je sais qu'elle est heureuse là-haut, auprès de papa.

L'homme capable d'un tel acte, l'homme qui, après le martyre de la mort soudaine et tragique de son père, subit, sans se laisser abattre et vaincre, le martyre plus douloureux de la mort, soudaine et tragique aussi, de sa femme, celui-là, n'en pas douter, est de la race des forts, de la race des grands.

Ces protecteurs au ciel, Albert et Astrid de Belgique, offriront à Dieu son héroïque Fiel et, à leur demande, Dieu saura, pour reprendre la formule d'un chant national belge:

Dieu saura protéger la Belgique Et son roi!

Jacques HERBE (La Maison).

Sympathie à Mme Saint-Jacques

En notre nom et au nom des lecteurs et des lectrices de la Page Féminine nous prions Mme M.-D. Saint-Jacques, notre collaboratrice, (FADETTE) d'accepter nos sincères sympathies dans le deuil cruel qui la frappe. Nous prions également nos lectrices de bien vouloir accorder une pensée dans leurs prières pour le repos de l'âme de M. Maurice Saint-Jacques.

LA DIRECTION

Empire de la mort

Vita.

Tu n'es qu'un pâle fantôme Qui, de son sépulcre, sort Sans rompre l'éternel somme.

Retourne en terre où l'on dort, Toi qu'un songe meut, pauvre Homme, Somnambule de la mort.

Nature morte.

L'heure tourne que rien n'empêche, Et tu peux, dans le temps qui fuit, O jeune fille rose et fraîche, Imiter la pomme ou la pêche; Le ver est au centre du fruit!

Le mort vivant.

Passé, présent, avenir... D'où viens-tu? Où s'en vont mes pas?

Sans commencer ni finir, La vie est un long trépas. Espérance, souvenir... Je suis celui qui n'est pas.

Les éphémères.

Ombres qu'un souffle anime, O reflets qu'une onde meut Dans un vain panorama, Les mortels mènent leur jeu; Images de cinéma: De la fumée sur du feu.

Présence.

Sous le soleil et sous la lune, Où, silencieuse compagne, Son pas contre le mien posé, Elle va, transparente et brune, Mon ombre partout m'accompagne Comme un fantôme approvoisé.

Que fais-tu?

Que fais-tu à mes pieds, mon ombre, Par les monts, la plaine et la combe, O toi quiournes sans encombre Et ne laisses jamais de traces? —Je prends mesure de ta tombe Dans tous les endroits où tu passes.

Automne.

Craints l'automne dont tu cueilles Les fruits qui combient tes vœux. Demain, sans que tu le veuilles, Il faudra tomber comme eux. Le temps, qui dore les feuilles, Argente aussi les cheveux.

Inscription.

Lorsque tu seras vieille et laide, Que le miroir te fera peur, Souffle-lui ton haleine tiède Qui l'estompera de vapeur. Et pour consoler ton regard Qui te vit belle dans la glace, Grave du doigt sur le brouillard Que rien n'est vrai puisque tout passe.

Albert FLORY

(Le livre de la mort)

Une oasis de charité

Malgré l'aspect rébarbatif des gros nuages gris, je me fie aux quelques jolis pans d'azur qui sourient, de-ci de-là, dans le ciel d'automne. Et, bravement, je me dirige vers l'adresse que l'on vient de me donner: place de l'Hôtel-de-Ville, Montréal-Nord. J'y vais visiter le coin reposant et paisible où la Maison des Convalescentes accueille, en 46, les jeunes filles et les femmes sans ressources, les chômeuses, les mères pauvres épuisées par la maladie et le surmenage.

La bonne Supérieure, ses compagnes et, bientôt les Convalescentes elles-mêmes me font un accueil

si cordial que je perds vite la crainte d'être indiscret. Je me présente d'ailleurs sous bonne égide: le nom de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises est un sésame qui fait ouvrir les cœurs et couler les confidences. Sans plus de scrupule, alors, je m'enquiers, j'ouvre les oreilles et les yeux et j'ai une ample moisson de détails intéressants. Me proposant, in petto, de redire aux souscripteurs de la Fédération combien leur aumône est précieuse et nécessaire pour que vivent des oeuvres comme celle-ci.

La Maison, ouverte en 1931, est dirigée par les Soeurs de l'Hôpital Saint-Joseph des Convalescentes. Pendant la belle saison et même assez tard dans l'automne, elle reçoit les patientes pauvres sorties des hôpitaux et dont la santé nécessite encore du repos et de la surveillance. A l'instar de beaucoup d'organismes charitatifs, l'oeuvre des Convalescentes, pour suit son travail dans l'ombre et fait du bien sans tapage. Environ une cinquantaine d'adultes et douze à quinze fillettes sont séjournées à la Villa, cet été. Plusieurs y ont trouvé la guérison; toutes, en la quittant, emportent plus de courage, une angoisse moins vive en face de la vie qui les reprend.

D'où viennent les ressources qui permettent à ce centre de charité de se maintenir? La Supérieure me répond en souriant que le Ciel doit multiplier ses miracles pour que les malades aient toujours le nécessaire; il y eut, pour les directrices, des heures dures à passer. Mais la Providence a veillé, veillé encore, sur ces pauvres qui se dévouent à soulager plus pauvres qu'elles-mêmes: le secours se présentait sous des formes diverses, à l'heure où les besoins se faisaient plus impérieux. Et l'oeuvre vit. Au prix de quels sacrifices et de quel labeur? Il est facile de le deviner.

La Maison des Convalescentes est une filiale de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises qui lui verse des subside annuels. Pour alléger le fardeau des directrices et étendre à toutes les femmes qui en ont besoin le bienfait de cette entreprise, il faudrait décupler la somme allouée. Par malheur, pareille générosité n'est pas encore possible. Elle le deviendrait bientôt si chacun comprenait son devoir de solidarité envers les malheureux et l'accomplissait sans réserves mesquines ou prudence exagérée.

Pourquoi les jeunes filles qui ne savent comment employer leurs loisirs ne visitent-elles pas de temps en temps les maisons où le dévouement le plus désintéressé s'exerce sans cesse sans vains calculs? Elles y recueilleraient d'utiles leçons qui ouvriraient leur intelligence, leur cœur surtout, à des misères qu'elles ne soupçonnaient pas et qu'il leur serait si facile de soulager.

M. J. G.

LES NOUVELLES FÉMININES

RETRAITES FERMEES

A Marie-Réparatrice, 1025, Mont-Royal ouest, Outremont, il y aura des retraites fermées aux dates suivantes: 14 au 17 novembre; jeunes filles. 19 au 22 novembre; dames. 28 nov. au 1er déc. jeunes filles. 5 au 8 décembre; jeunes filles.

LES TROIS-RIVIERES

865 St-Charles 26 au 29 novembre; dames. 5 au 8 décembre; jeunes filles.

POUR LES MISSIONS

Partie de cartes organisée par les Enfants de Marie du Gesù, au profit des Missions, jeudi, le 14 novembre, à 8 h., à 1200 rue Bleury. Les messieurs sont admis.

AU COUVET D'HOCHELAGA

Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie du couvent d'Hochelaga invitent avec cordialité toutes leurs anciennes élèves, à la réunion annuelle, jeudi, le 21 novembre. Ce joyeux rendez-vous coïncide avec la célébration du soixante-quinzième anniversaire de la fondation du pensionnat: Programme: 10 h. a.m., sainte messe; 1 h. p.m., déjeuner; 3 h. p.m., réception. Salut du Très Saint-Sacrement.

LA BONNE SUPÉRIEURE, ses compagnes et, bientôt les Convalescentes elles-mêmes me font un accueil

si cordial que je perds vite la crainte d'être indiscret. Je me présente d'ailleurs sous bonne égide: le nom de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises est un sésame qui fait ouvrir les cœurs et couler les confidences.

Sans plus de scrupule, alors, je m'enquiers, j'ouvre les oreilles et les yeux et j'ai une ample moisson de détails intéressants. Me proposant, in petto, de redire aux souscripteurs de la Fédération combien leur aumône est précieuse et nécessaire pour que vivent des oeuvres comme celle-ci.

La Maison, ouverte en 1931, est dirigée par les Soeurs de l'Hôpital Saint-Joseph des Convalescentes. Pendant la belle saison et même assez tard dans l'automne, elle reçoit les patientes pauvres sorties des hôpitaux et dont la santé nécessite encore du repos et de la surveillance.

A l'instar de beaucoup d'organismes charitatifs, l'oeuvre des Convalescentes, pour suit son travail dans l'ombre et fait du bien sans tapage. Environ une cinquantaine d'adultes et douze à quinze fillettes sont séjournées à la Villa, cet été. Plusieurs y ont trouvé la guérison; toutes, en la quittant, emportent plus de courage, une angoisse moins vive en face de la vie qui les reprend.

D'où viennent les ressources qui permettent à ce centre de charité de se maintenir? La Supérieure me répond en souriant que le Ciel doit multiplier ses miracles pour que les malades aient toujours le nécessaire; il y eut, pour les directrices, des heures dures à passer. Mais la Providence a veillé, veillé encore, sur ces pauvres qui se dévouent à soulager plus pauvres qu'elles-mêmes: le secours se présentait sous des formes diverses, à l'heure où les besoins se faisaient plus impérieux.

Et l'oeuvre vit. Au prix de quels sacrifices et de quel labeur? Il est facile de le deviner. La Maison des Convalescentes est une filiale de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises qui lui verse des subside annuels. Pour alléger le fardeau des directrices et étendre à toutes les femmes qui en ont besoin le bienfait de cette entreprise, il faudrait décupler la somme allouée.

Par malheur, pareille générosité n'est pas encore possible. Elle le deviendrait bientôt si chacun comprenait son devoir de solidarité envers les malheureux et l'accomplissait sans réserves mesquines ou prudence exagérée.

Rentrée

Pour la première fois je l'ai conduite en classe, et toi, tu me croyais contente.

Parce que ma lourde fatigue s'al-légèrait de la présence turbulente. O petite fille qui ne connaissais jamais bien le cœur de ta maman... (Mais saurais-je moi-même toujours comprendre mon enfant?)

Tu marchais sans émoi, curieuse, et tu songais à ton beau crayon neuf, à ta première blouse. Sans deviner qu'à ton côté, silencieusement aussi, j'étais jalouse. Et que, devant la porte de l'école, sans le veto de ma sermonneuse raison.

J'allais, sous cette pluie d'automne, fuir avec toi pour revenir à la maison! Tu le sauras plus tard (quand ta jeune maternité m'aura faite grand-mère).

O ma petite, les premières ailes de nos oiseaux sont pour nous surprises amères.

Tu le sauras: Que ces pieds si petits dont nous avions guidé les essais pas à pas.

Se dirigent vers des sentiers à notre tendresse interdite, nous ne l'aimons pas.

Depuis que Dieu me confia cette lampe de chair où l'âme tremble. Qui s'appelle un enfant, son heu-res, mon petit, ne les avions-nous pas toutes complètes ensemble?

Et maintenant tes jours seront des jours d'écolière... bien à toi! Les miens seront des jours de ménage... rien qu'à moi!

Les jadis et les soirs tu chanta-ras à ta mignonne soeur — décon-certée de cette soudaine science — Des chansons pour faire la ronde, qui ne seront ni mes chansons ni les chansons de mon enfance.

Et tu parleras de Monique ou de Marie-Claude à ton petit frère, non sans embarras...

Ces blondes et ces brunettes que ton babil évoquera, moi, je ne les connaîtrai jamais pas!

Comme un petit sentier tout sûr de lui que la campagne aux ver-gers de mystère tente.

Se détache au tournant de la route large et péniblement serpentine Pour courir son destin.

O ma petite, tu es entrepris d'es-sayer ta vie ce matin.

Pour la première fois je l'ai conduite en classe... et tu m'as crue contente!

Louise ANDRE-DELAISTRE

La minute gaie

POUR LES COURSES

La scène se passe dans la boutique d'un orfèvre, où sont installées en évidence plusieurs grandes coupes en argent finement ciselées. Un passant pénètre dans la boutique et demande au marchand:

—Qu'est-ce que c'est que ces coupes-là?

—Elles sont destinées, répond le marchand, aux courses à pied qui vont avoir lieu dans quelques jours. Ce sont les prix qui seront offerts aux meilleurs coureurs.

—Ah! dit le passant en prenant une coupe comme pour l'examiner. Eh bien! si on faisait une petite course tous les deux, le meilleur aurait la coupe!

Et se précipitant vers la porte, il décala à toutes jambes emportant l'objet d'art.

Le marchand s'élança à sa poursuite, mais le voleur était agile et garda la coupe.

LES BONNES ENSEIGNES

Affiché à la porte d'une maison de confecteurs:

"N'allez pas vous faire voler ailleurs".

Entrez ici! EN COUR D'ASSISES

Le président. — Accusé, avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense?

L'accusé. — Non mon président. Faites pour moi comme si c'était pour vous!

Pensées

On ne connaît pas quelle meute de mauvais instincts on porte dans son âme tant que l'occasion ne l'a pas déchaînée.

Paul BOURGET

La beauté, c'est la signature de Dieu sur ses oeuvres.

John-James RUSKIN

Un trou au pied d'un buisson au milieu des feuilles mortes; quelques pailles à peine tressées; dessus, une femme tremblante qui couve ses oeufs, à la portée des chats et de tous les rôdeurs de la création: voilà le nid du rossignol. Mais quel chanteur! Tout pour le beau, n'entendant rien à la vie pratique, le rossignol est un artiste.

MONSABRE

Faits et glanes

"JE ME SOUVIENS"

S. Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, revenu pour quelques jours dans la patrie de ses

répondit. Sous la fenêtre ouverte, Simon passa, comme pour s'enquérir; Elisabeth mit un doigt sur ses lèvres et fit signe de ne pas déranger le maître. L'attente se prolongea.

Enfin M. Pitt-Aval releva le front, et deux mots sortirent de sa bouche.

— Je suis un malheureux! — Bien peu de malheurs sont irréparables, père, heureusement, répondit Elisabeth, soulagée par ce commencement de retour à la réalité.

Le plus fort de l'angoisse était passé, pensait-elle. Le banquier repartit d'une voix blanche:

— Je t'ai ruinée! Ils avaient raison, en somme, tous ceux que je qualifiais de fous. Le fou, c'est moi.

— Ton passif est-il effrayant?

— Je n'ai pas de passif; grâce à Dieu je ne ferai pas perdre un centime à qui que ce soit; ma fortune s'équilibre à mes déficits; mais il ne nous restera rien, rien que cette bicoque de Saconnex. L'hôtel de Genève devra être vendu.

CHEZ EATON

Paletots pour jeunes gens

Modèles qui plaisent aux jeunes gens — ulster, cintré. Confectionnés en étoffes chaudes, tout laine. Gris, brun et mélanges. Tailles 32 à 37 pour 14 à 19 ans dans le lot. Très avantageux à 15.00

Achetez-les par Paiements Différés, si désiré.

Au deuxième, rue Victoria.

T. EATON CO. LIMITED

DE MONTREAL

La bonne cuisine

BETTERAVES AU VINAIGRE

Lavez les betteraves et décollez-les en laissant environ 1 pouce de tige pour que le jus ne coule pas. Faites chauffer jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Enlevez les peaux; si les betteraves sont petites laissez-les intactes; si elles sont grosses, coupez-les en tranches. Mettez-les dans un pot de terre, une jarre ou un bocal, et dans chaque contenant, mettez une cuillerée à soupe de raifort. Versez par-dessus le mélange au vinaigre que voici: une tasse de vinaigre, une demi-tasse d'eau trois quarts de tasse de sucre, une cuillerée à thé de sel; faites bouillir ensemble et versez par-dessus les betteraves.

SAUCE A LA MOUTARDE

1 petit chou 12 tomates vertes 6 gros oignons 3 piments verts 1 pied de céleri 3 piments rouges 1 gros chou-fleur 12 pommes

Passé à travers le hachoir à viande, ajoutez 2 tasses de sucre, 2 pintes de vinaigre, 1 cuillerée à soupe de curcuma, 1-4 livre de moutarde, 1 cuillerée à thé de poudre de curry, 2 c. à soupe de sel, 2 c. à soupe de poivre blanc, 2 c. à soupe de graine de céleri. Mélangez bien, faites chauffer pendant 10 minutes et embouteillez chaud.

CELERI AU VINAIGRE

6 pieds de céleri et 2 oignons coupés en très petits morceaux ou passés à travers un hachoir.

Ajoutez 1 tasse de sucre brun, 1-4 livre de moutarde, 2 c. à soupe de sel, 1 c. à soupe de poivre, 2 pintes de vinaigre, 1-2 c. à thé de curcuma. Mélangez et faites mijoter pendant 1-2 heure. Embouteillez chaud.

A l'Hôtel-Dieu

L'assemblée mensuelle des infirmières graduées de l'Hôtel-Dieu aura lieu mercredi soir, à 7 h. 30. Le conférencier sera le R. P. d'Orsonnens, S.J.

Cartes de souhaits Sujets canadiens

(D'après Edmond-J. MASSICOTTE)

La bénédiction paternelle La visite du jour de l'an Le retour de la messe de minuit Les sucres

(D'après Henri JULIEN)

Repas de Noël Nuit de Noël au Canada. Reproduction en noir, souhaits inscrits avec enveloppe.

Au comptoir 2 pour .05 ou .25 la douzaine. Par la poste .30 la douzaine.

(D'après Henri JULIEN)

A la tienne, vieux! Le fricol Les sucres Nuit de Noël Charrochage du bois La clôture Habitant allant au marché La criée Le fumeur au coin du feu La carriole La pêche à la ligne La chapelle sous la neige.

Reproduction en noir, carnet, souhaits inscrits, avec enveloppe.

Au comptoir .05 l'unité ou .50 la douzaine. Par la poste .60 la douzaine.

Service de Librairie du Devoir

430 NOTRE-DAME EST MONTREAL

Feuilleton du "Devoir"

UN CARACTÈRE

par THEO D'AMBLENY

11. (Suite)

C'est ainsi que René Lautreec avait, presque d'un coup, gagné ses galons et Mansour l'amitié de son personnel.

LA VIE SPORTIVE

Intéressante exhibition de quatre rondes

(Par E. ENNOBRAN)

Joe Louis, pugiliste négro de Détroit, qui a vaincu Primo Carnera, King Levinsky, Max Baer et tous les autres adversaires qui lui ont été opposés depuis les seize derniers mois, a donné une intéressante exhibition de boxe hier soir, à l'Arena Mont-Royal, et cela grâce à l'initiative du club Lido, et les quatre mille personnes présentes ont pu constater que le négro est un pugiliste de tout premier ordre et qu'il est de taille à décrocher le championnat mondial des poids lourds si les promoteurs américains veulent bien consentir à arranger une rencontre avec James J. Braddock, le champion actuel.

Joe Louis possède toutes les qualités nécessaires pour faire un véritable champion et son exhibition d'hier soir a impressionné les connaisseurs et les fervents de la boxe se sont déclarés satisfaits à leur sortie de l'Arena.

Joe Louis a fait face à quatre adversaires, d'abord contre Paul Cavallier, puis contre Young Stanley Ketchell, Mickey McAvoy et finalement contre Andy Wallace. Contre ces entraîneurs Louis a fait une ronde avec chacun et il a surtout fort malmené Ketchell et Wallace, ce dernier allant trois fois au plancher sous la force des coups portés par le négro.

Joe Louis est doué d'un sang-froid extraordinaire et frappe également bien des deux mains en plus d'avoir une défense efficace. Dans une exhibition il est assez difficile de juger la valeur d'un homme mais, hier soir, on a pu constater que le vainqueur de Max Baer sait bien frapper et que ses coups sont durs et logés au bon endroit. Sa droite est fort dangereuse car en portant ses directs le négro sait se servir de son poids et avec la gauche il se protège des contre-attaques qui pourraient diriger ses adversaires. Son jeu de jambes est également merveilleux et son physique est imposant.

En plus de cette exhibition le club Lido offrait cinq autres combats qui ont intéressé les amateurs et plaisir à l'assistance, qui, malheureusement était trop peu considérable et les organisateurs ont dû enregistrer un déficit.

Dans le combat principal Henri Pilotte a été déclaré vainqueur contre Harry Carlton, de Jersey City mais la décision n'a pas semblé plaire à la majorité de l'assistance qui était sous l'impression que l'Américain avait eu le dessus.

Pilotte avait été défait par Carlton lors de leur rencontre au Forum et hier soir le gars de Saint-Henri a fait meilleure figure mais nous doutons de la victoire accordée à notre boxeur local. La sympathie des spectateurs était pour Pilotte et c'est probablement ce qui a influencé deux des trois juges qui avaient charge de rendre un verdict.

Harry Gerson a gagné par K.O. technique à la troisième ronde contre Dick Librandi, de New-York, lorsque l'arbitre Mickey McGowan décida de mettre fin au combat à cause d'une large coupure à l'oeil du boxeur italien.

Le combat avait été fort intéressant jusqu'au moment de cette brusque fin et chaque pugiliste est allé au plancher sous la force des coups de l'adversaire. Li Brandi est allé au plancher à la deuxième ronde et, à la troisième, c'était au tour de Gerson d'être étendu sur le carreau, mais tous deux purent se remettre sur leurs pieds et continuer le combat. Il est à souhaiter que ces deux boxeurs soient de nouveau inscrits au programme de la prochaine séance de boxe à Montréal et nul doute que nos promoteurs ne manqueront pas l'occasion de donner une bataille revanche au petit New-Yorkais.

Maxie Berger a prouvé sa supériorité sur Roland Lauzières, hier soir, dans un assaut de huit rondes, et, pour une fois au cours de la soirée, les juges s'accordèrent à déclarer la victoire au boxeur québécois. Du commencement à la fin Berger eut l'avantage et la décision était bel et bien méritée.

Dans un autre combat de huit rondes, Joe Marcante, qui avait fait piètre figure lors de son dernier combat à Montréal, a obtenu la décision sur Roland Santos, de Porto-Rico, et les spectateurs accueillirent le verdict avec satisfaction car l'Italien a réellement eu l'avantage sur son rival et a fait preuve d'une grande amélioration.

Le premier combat de la soirée mettait aux prises Douglas Marsh et Myer Alper et ce dernier fut déclaré vainqueur aux points.

G. Killian et H. Vopel en tête à Chicago

Chicago, 12 (P.A.) — Gustav Killian et Hans Vopel, d'Allemagne, étaient en avant de Gerard Debaets, de Belgique, et Bobby Thomas, de Kenoska, par 9 points hier après-midi, à Chicago, alors que les coureurs entreprenaient leur 16^e heure de course. L'équipe canadienne Peden-Audy, venait un tour en arrière.

Voici le classement à 1 h. p.m.:

	M. T. Pts
Killian-Vopel	253 7 35
Debaets-Thomas	253 7 26
Peden-Audy	253 6 94
Cohen-Echevaria	253 6 18
Schaller-Yates	253 6 19
Hill-Rodman	253 6 16
McNamara-Walthour	253 5 45
Rodak-Ritter	253 5 16
Journey-Sheenan	253 4 22
Reboli-Testa	253 3 29
Wissel-Grimm	253 3 21
Lands-Alexander	253 3 19
Honeman-de Pillipo	253 1 26

Le Canadien débute contre les Rangers

(Par X.-E. NARBONNE)

Les fervents du hockey professionnel auront l'avantage d'assister à la première partie de la saison ce soir, au Forum, lorsque le Canadien et les Rangers seront aux prises dans une joute de séries régulières de la Ligue de Hockey Nationale et l'on compte sur une assistance nombreuse.

Le Bleu Blanc Rouge est confiant de remporter la palme dans sa joute d'inauguration et le gérant Sylvio Mantha compte sur l'appui de tous les fervents des Habitants car l'encouragement est indispensable à un club qui fait ses débuts.

Le tricolore a fait excellente figure dans ses joutes d'exhibitions contre les Bruins car, sur sept parties jouées, le club de MM. Savard et Forget ont remporté deux victoires, ont subi deux échecs et ont annulé trois fois. Si l'on considère que le Bleu Blanc Rouge a joué de malchance à la suite des accidents à ses joueurs l'on doit conclure que le club local possède une puissante équipe et qu'elle sera de taille à faire une belle lutte aux autres clubs du circuit Calder.

La plupart des joueurs qui ont porté les couleurs du Canadien l'an dernier seront de nouveau sur l'alignement du Bleu Blanc Rouge et ce soir c'est avec plaisir que les partisans du tricolore verront à l'œuvre Sylvio Mantha, Wilfrid Cude, Aurèle Jolia, Georges Mantha, Leroy Goldsworthy, Wilfrid Laroche, Armand Mondou, John Gagnon, Jack McGill, et pour aider ces vétérans, le gérant Mantha aura Walter Buswell, Jean Pusie, Lora Couture, Arthur Lesieur, Runge, Paul Haynes et Filmore. Les accidents survenus récemment empêcheront Pete Lépine et Frew de participer à la partie de ce soir mais l'on compte sur leur prompt rétablissement et alors le Canadien sera difficile à battre.

Les Rangers auront pratiquement le même alignement de l'an dernier avec l'exception de Earl Siebert qui fait la grève et qui refuse d'accepter les offres du gérant Lester Patrick. Les frères Cook et Frann Boucher formeront la première ligne d'attaque des visiteurs et il est toujours intéressant de voir ce trio à l'œuvre de même que Kerr dans les buts et de Ching Johnson, sur la défense.

Le Canadien compte surtout sur ses lignes d'avants pour remporter la palme et sur l'aide précieuse que notre défense donnera à Cude, qui est chargé de défendre nos filets. Les remaniements faits par Mantha semblent avoir renforcé notre équipe et nous comptons sur une victoire pour les débuts de notre club.

Son Honneur le maire Camillien Houde a accepté de mettre la rondelle au jeu et la section des Millionnaires ne manquera pas de participer à la cérémonie d'ouverture et d'encourager nos vaillants porte-couleurs.

Montebello, 12 — Dernièrement, un groupe d'actifs sportsmen de Montebello se réunissait à l'Hôtel Central dans le but de jeter les bases d'une association pour organiser un "Dog Sleed Derby" dans notre région.

L'on procéda tout d'abord à l'élection des officiers avec les résultats suivants: Président, J.A. Hébert, maire de Montebello; vice-président, J. Gauthier; directeurs: MM. les échevins H.E. Lalumière, A. Bertrand et R. Blais; organisateur: gérant H. Bourgeois; professeur; secrétaire, René Charbon.

Le comité a organisé depuis un tirage d'un billet de cinq dollars, lequel a remporté un franc succès. M. Collin Kemp, de Fassett, en fut l'heureux gagnant.

Les organisateurs sont à préparer les différents règlements de la course parmi lesquels nous relevons les principaux: Le parcours et les conditions de la course seront fixés au cours d'une prochaine assemblée; les équipes concurrentes se composent généralement de cinq chiens attelés à une traîne légère; le conducteur de l'attelage a toute liberté de se faire traîner par ses chiens ou de courir devant ou derrière son attelage; il doit, lorsqu'il en est requis, livrer passage à un attelage concurrent et remettre ses chiens de manière à empêcher toute bataille avec les chiens de l'autre attelage; il doit aussi, sous peine de disqualification, ramener au terme de la course tous les chiens qu'il avait au départ. Des juges échelonnés le long du parcours veillent à ce que toutes les conditions de la course soient observées et que les concurrents ne se nuisent pas.

C'est donc dire que ce genre de courses soulève aussi un grand enthousiasme chez les spectateurs qui se rendent généralement en grand nombre au point de départ et d'arrivée des concurrents.

Le comité invite les meilleurs conducteurs d'attelage de la région de Saint-Jovite, Hull, Gatineau et Ottawa à communiquer avec le secrétaire en vue d'aider à notre jeune association à fixer une date convenable pour ce Derby.

De nombreux prix seront offerts et la direction s'attend à un grand nombre d'entrées.

Informations: le secrétaire, Association "Derby de Chiens de Montebello", Hôtel Central, Montebello.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Herbie Cain se rapporte aux Maroons

L'équipe des Maroons est maintenant au grand complet car hier après-midi Herbie Cain, qui faisait la grève depuis quelques semaines, s'est rapporté au gérant Gorman et a accepté les conditions du club montréalais puis a consenti à signer un contrat pour la présente saison avec les champions du monde.

Le gérant Gorman a annoncé que Cain se mettra immédiatement à l'entraînement et qu'il pratiquera deux fois par jour afin de se mettre en excellente condition.

Gus Marker ne pourra probablement pas être ici pour la rencontre d'ouverture, et dans ce cas Joe Lamb jouera à l'ailé droite. Les Maroons forment l'une des plus lourdes équipes de la Ligue Nationale cette saison.

A l'exception de Dutch Gainer et d'Alex Connell tous les joueurs qui ont contribué à remporter les honneurs du championnat l'an dernier sont de nouveau sur l'alignement de Tommy Gorman.

Le gérant des Maroons a annoncé hier soir qu'il avait consenti à vendre Bill Taucher, gardien de buts, aux Indiens de Cleveland, de la Ligue Internationale, avec une clause qui permettra aux Maroons de le rappeler au cas où le club montréalais aurait besoin de ses services.

Les Maroons ont eu une excellente pratique hier puis les Bruins eurent leur séance d'entraînement et en fut de même des Rangers qui font l'ouverture de la saison locale ce soir contre le Canadien de Sylvio Mantha.

LE HOCKEY

HIER SOIR
LIGUE INTERNATIONALE
Syracuse à Rochester, remise.

CE SOIR
LIGUE NATIONALE
Rangers à Canadien.

LIGUE INTERNATIONALE
Windsor à Détroit.
Cleveland à Pittsburgh.
London à Rochester.

LE CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE
Section canadienne

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Toronto	0	0	1	5	5	1
Américain	0	0	1	6	8	1
Canadien	0	0	0	0	0	0
Maroons	0	0	0	0	0	0

Section américaine

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Chicago	1	0	0	3	1	2
Rangers	0	0	1	1	1	1
Détroit	0	0	1	1	1	1
Boston	0	0	0	0	0	0

LIGUE INTERNATIONALE
Section est

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Windsor	1	0	1	5	4	3
Pittsburgh	1	0	0	5	4	2
Détroit	0	0	1	1	1	1
Cleveland	0	0	1	3	4	0

Section ouest

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Buffalo	2	0	0	3	0	4
Rochester	0	0	0	0	0	0
Syracuse	0	1	0	4	5	0
London	0	2	0	0	3	0

LIGUE CANAMERICAINE

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Springfield	1	0	0	1	0	2
New Haven	0	0	1	2	2	1
Boston	0	0	1	2	3	1
Philadelphie	0	0	0	0	0	0
Providence	0	0	0	0	0	0

GROUPE SENIOR

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Verdun	2	0	0	8	2	6
Canadien	3	1	0	11	6	6
Royal	1	0	1	4	3	3
Victoria	0	1	1	4	5	1
Ottawa	0	1	0	2	3	0
McGill	0	1	0	2	2	0
LaFontaine	0	2	0	2	10	0

Convaincu lui-même de doter sa paroisse d'écoles et d'une municipalité scolaire il fallait faire admettre le principe par les contribuables, non sans être obligé de faire tout un plaidoyer pour prouver que les objections de Gendreau-Pleideux n'étaient pas sérieuses.

..Pierre Gagnon allait prendre, à l'égard de Gendreau-Pleideux, un argument frappant: "Ferme ta margoulette, vieux grognard. J'en veux des écoles, moi, tonnerre d'un nom!" fit-il en le saisissant par les deux épaules.

Le curé fut obligé d'intervenir pour calmer l'assemblée et la résolution passa.

Il y aurait des écoles à Rivardville, même une école modèle à la tête de laquelle fut placé l'ancien maître d'école de Grandpré, homme d'une grande culture auquel la municipalité s'engageait à payer 75 louis et plus tard 100 louis. Quel scandale pour la population ameutée par les violents propos de Gendreau!

C'en fut assez pour reléguer dans l'ombre à la seconde élection Jean Rivard et le père Landry. Aucun d'eux ne fut réélu commissaire. "Jean Rivard est trop jeune, disaient les "vieux". Triste argument qu'on apporte, en désespoir de cause, pour mettre de côté un homme de talent. Jean en ressentit toute l'amertume.

J.-L. Bourcier est en tête des compteurs

Jean-Louis Bourcier a conservé la tête chez les compteurs du Groupe Senior malgré que son club a été inactif depuis mardi dernier et son coéquipier Brown est toujours en deuxième position avec un point de moins que le meneur. Les trois positions suivantes sont occupées par des joueurs du Canadien, mais les joutes de demain soir apporteront probablement des changements dans le classement des compteurs, alors que le club Victoria rencontrera le McGill dans la joute initiale et que le Verdun sera aux prises avec le Royal.

Voici le classement des compteurs à date:

	B.	A.	Pts	m.
Bourcier, Verdun	4	2	6	0
Brown, Verdun	3	2	5	0
Malenfant, Canadien	4	0	4	0
Latraverse, Canadien	2	4	0	0
Ethier, Verdun	1	2	3	2
Boudreau, Canadien	1	2	3	0
Pilon, Canadien	2	0	2	0
St-Germain, Royal	1	1	2	0
Neville, Royal	1	1	2	0
K. Murray, Victoria	1	1	2	0
O'Connor, Royal	1	1	2	0
Farmer, Victoria	1	1	2	0
Shaughnessy, Victoria	1	1	2	0
Farquharson, Victo.	0	2	2	2
Tapin, Canadien	0	2	2	2
Burnie, Canadien	0	2	2	0
Donnelly, Royal	1	0	1	2
Blanchard, Canadien	1	0	1	0
Ranger, Canadien	1	0	1	0
L. Lafontaine, Lafont.	1	0	1	0
Delisle, Lafontaine	1	0	1	0
Neville, Victoria	1	0	1	0
Olsen, Ottawa	1	0	1	0
Grant, Ottawa	1	0	1	0
Brunet, Verdun	0	1	1	0
Arcand, Verdun	0	1	1	0
Philbin, Verdun	0	1	1	2
Wilson, Lafontaine	0	1	1	2
Kelly, Royal	0	1	1	0
Pratt, Ottawa	0	1	1	2
Millar, Ottawa	0	1	1	0
Drouin, Ottawa	0	1	1	0
Bissell, Victoria	0	0	0	2
McCurry, Victoria	0	0	0	2
McQuisen, Royal	0	0	0	2
Orlando, Canadien	0	0	0	2
Shore, Canadien	0	0	0	2
Ellie, McGill	0	0	0	2
Martel, Verdun	0	0	0	2
Goupille, Lafontaine	0	0	0	4
R. Lafontaine, Lafont.	0	0	0	4
Fortin, Lafontaine	0	0	0	4
Hills, Victoria	0	0	0	5
Titcombe, Royal	0	0	0	6
Mundey, Royal	0	0	0	6
Houde, Canadien	0	0	0	9

Il exige un salaire élevé

Toronto, 12 — Harvey Jackson, ailier gauche de la fameuse "kid-line" des Maple Leafs de Toronto, continuera à demeurer gréviste à moins qu'on ne lui donne un salaire de \$7,000, somme maxima octroyée à un joueur dans la Ligue Nationale, a-t-il déclaré à Andy Lytle dans une interview publiée dans le Daily Star de Toronto hier.

Il a dit qu'il n'a jamais reçu le salaire "maximum" de la ligue. Le plus haut salaire que j'ai eu est celui de \$5,700, a-t-il dit à Lytle. "J'ai demandé \$7,000 l'an dernier mais j'ai joué pour moins parce que je ne pouvais pas pourvoir à mes dépenses sans l'argent que me rapportait le hockey. Cette année, je ne suis pas en si mauvaise posture."

Jackson a déclaré que le président Frank Calder l'avait avisé d'accepter la somme de \$5,700 que lui a offerte Conny Smythe, gérant des Leafs, mais il a refusé.

Battaglia bat Paul Pirrone

Philadelphie, 11 (P.C.) — Francis Battaglia, poids moyen de Winnipeg, a battu Paul Pirrone, de Cleveland ici hier soir, par K.O. technique à la 5^e ronde et a gagné le droit de rencontrer Babe Risko dans un combat pour le championnat de cette catégorie.

Battaglia a couché Pirrone cinq fois avant que ses seconds n'annoncent qu'il ne reviendrait pas dans l'arène à la 6^e ronde.

Battaglia pesait 158 lbs, trois livres de moins que son rival.

Joute remise à Rochester

Rochester, 12 — La joute entre les clubs Rochester et Syracuse, de la Ligue Internationale, qui devait avoir lieu hier soir a dû être remise à cause du manque de glace à la patinoire locale. C'est la deuxième fois que cette partie est remise.

"JEAN RIVARD"

(A. Gérin-Lajoie)



Il y aurait des écoles à Rivardville, même une école modèle à la tête de laquelle fut placé l'ancien maître d'école de Grandpré, homme d'une grande culture auquel la municipalité s'engageait à payer 75 louis et plus tard 100 louis. Quel scandale pour la population ameutée par les violents propos de Gendreau!

C'en fut assez pour reléguer dans l'ombre à la seconde élection Jean Rivard et le père Landry. Aucun d'eux ne fut réélu commissaire. "Jean Rivard est trop jeune, disaient les "vieux". Triste argument qu'on apporte, en désespoir de cause, pour mettre de côté un homme de talent. Jean en ressentit toute l'amertume.

Dan O'Mahoney contre Joe Savoldi lundi prochain

Le promoteur Lucien Riopel organise une autre séance de lutte pour lundi soir prochain, au Forum, alors que le match principal mettra aux prises le champion actuel des poids légers pour une rencontre avec l'ancien détenteur du titre qui aura également lieu à la même séance et il est fort probable que Bill O'Brien et Eugène Tremblay accepteront les offres qui leur seront faites aujourd'hui car la bourse sera assez élevée pour décider les deux poids légers à se mesurer lundi prochain.

Le programme de la prochaine séance mettra également aux prises Yvon Robert contre Little Beaver en semi-finale tandis que Léo Numa sera opposé à Henry Piers, et que John Spellman fera face à Heinie Olsen. Comme lever de rideau nous aurons l'avantage d'assister à un match entre Floyd Marshall et Vic Raines.

Les suspensions sont levées

A une assemblée de la Commission Athlétique de Montréal tenue hier sous la présidence du Dr Gaston Demers, il a été décidé de lever les suspensions contre Bill O'Brien, René Angrignon et Eugène Tremblay et le premier est reconnu comme le détenteur du titre des poids légers mais il devra le défendre contre l'ancien champion Eugène Tremblay d'ici trente jours.

Le championnat de la ville à 160 livres a été déclaré vacant à la suite du fait que Joe Samson, détenteur du titre, est jugé trop inférieur pour détenir cette couronne. D. Meloche, reprenant ses fonctions de promoteur, a eu le privilège de tenir des rencontres à 160 livres. Les inscriptions seront revues par la Commission.

La Commission a établi que dans toutes les soirées de lutte à venir, deux arbitres devront être en faction.

Jules Racicot, promoteur de boxe a déclaré à la Commission que Mickey Walker a définitivement refusé de donner une garantie en vue de son combat du 27 novembre, mais demande au contraire que la commission fasse un dépôt de \$2,000, laquelle somme serait une garantie qu'il sera payé.

La rencontre LeBrasseur-Walker est de toute façon tombée à rien puisque LeBrasseur a déjà signé pour rencontrer McAvoy, champion d'Angleterre, au Madison Square Garden, le 29 novembre. LeBrasseur paraîtra ici plus tard.

Racicot a laissé entendre que peut-être le 13 décembre prochain LeBrasseur paraîtra en lice contre un adversaire de renom, peut-être Bob Olin.

Les alignements ce soir au Forum

RANGERS	but	CANADIEN
1 Kerr	but	Cude 1
3 Johnson	déf.	Bussell 3
14 Heller	déf.	Lesieur 16
7 Boucher	centre	Runge 19
5 W. Cook	aile	Larochelle 3
6 F. Cook	aile	Joliat 4
Rangers: 2 Ayres; 8 Dillon; 9 Murdoch; 10 Keeling; 12 Brydson; 15 Connolly; 16 Mason; 18 Patrick.		
Canadien: 2 S. Mantha; 5 Mondou; 6 G. Mantha; 10 Goldsworthy; 11 McGill; 12 Haynes; 14 Gagnon; 17 Pusie; 20 Filmore.		

Nos amateurs à la pratique

Voici l'horaire des pratiques pour les clubs du Groupe Senior et de la Ligue Junior, cette semaine, au Forum:

Groupe Senior:
Mercredi: Lafontaine, 4-5.
Jeudi: Royal, 6-7; Canadien, 7-8; Verdun, 8-9; Victoria, 9-10; Lafontaine, 10-11.
Ligue Junior:
Mardi: Royal, 3-4; Verdun, 4-5.
Mercredi: Victoria, 3-

Trois mauvais larrons au Conseil législatif

Ce sont MM. Martin, Ouellet et Thériault, d'après M. Filion, député sortant de Laval et candidat libéral officiel — L'abolition du Conseil — M. Martin est bien "peigne"

M. Joseph Filion, député sortant et candidat libéral officiel du comté de Laval, a tenu une assemblée hier soir à Bordeaux, à l'école Richard, M. le notaire Emery Codere présidait.

M. Filion a invité M. Médéric Martin à se présenter lui-même dans Laval. Au Conseil législatif, a dit M. Filion, il y a des gens qui ont rendu des services appréciables, mais il y en a qui ne devraient pas y être. Il y a au Conseil législatif trois mauvais larrons: M. Médéric Martin, Ouellet et Thériault. C'est pitoyable de les voir agir, ils travaillent dans leur intérêt personnel.

M. Martin me fait la lutte à cause de mon bill dont je suis fier. J'ai présenté ce bill quatre fois. Un bill présenté en Chambre coûte les yeux de la tête, et les vingt-quatre conseillers législatifs devraient au moins étudier les bills qui leur sont soumis. J'ai dû présenter mon bill quatre fois, il a coûté trois fois trop cher et le responsable de cela est M. Médéric Martin. En 1932-33, j'ai présenté mon bill de bonne heure. Au Conseil législatif ils l'ont pendu au mur et lui ont fait attraper une mort sans douleur. J'ai demandé la destitution du Conseil législatif. J'avais à cœur ma petite ville et je ne voulais pas qu'elle soit volée. Un conseiller législatif a eu assez d'audace pour me dire que si je retirais ma motion on passerait mon bill. J'ai refusé; c'était le dernier jour de la session et mon bill n'aurait pas plus passé. Il y eut un vote en Chambre et j'ai eu avec moi deux ministres et le vote a été de 13 à 14 députés, les trois quarts des députés étaient partis.

Je sais que M. Martin est bien peigné. Qu'il fasse donc une chose, qu'il résigne comme conseiller législatif et se présente dans Laval. Et, vu qu'il est bien peigné, je vais lui payer son dépit et lui donner \$1,000 pour faire sa lutte.

M. Filion a dit que depuis quatre ans il n'y a que le gouvernement provincial qui a donné des travaux à nos gens. Mais maintenant que le parti libéral est au pouvoir à Ottawa il espère que les gouvernements fédéral et provincial s'entendront pour faire des travaux en payant chacun 50 pour cent. Parmi les travaux à faire dans le comté il signale la section de la route transcanadienne dont les plans et les expropriations sont faits et qui est homologuée depuis trois mois et demi. Il dit que le pont de Charlemagne doit être reconstruit. Je ne veux pas faire de promesse, dit-il, mais je vous dis qu'il va se faire, ça ne peut pas traîner plus longtemps.

Un des orateurs de la soirée, M. Adjuor Frateur, a dit que si M. Martin continue la lutte il aura des choses à dire pour montrer jusqu'à quel point M. Martin aime l'ourrier; il fera ces déclarations lundi après la nomination si le candidat de M. Martin, le Dr Gervais, se présente.

Ce soir, M. Filion tiendra une assemblée à la salle Bordeaux, rue du Bois de Boulogne.

Congrès sur la spécialisation

DIMANCHE PROCHAIN

Afin d'initier les cercles paroissiaux et les groupements scolaires aux méthodes spécialisées, l'A.C.J.C. a multiplié, depuis quelque temps, de façon plus intense encore que dans le passé, les organismes et les publications de toutes sortes: réunions de dirigeants, d'aumôniers, et de directeurs d'avant-garde, visites des cercles, bulletin à l'usage des militants, sans compter les entrevues, la correspondance, etc.

Le couronnement à ces activités d'automne sera célébré par un Congrès de dirigeants, qui réunira dimanche prochain, au collège Jean-de-Brébeuf, tous les jeunes qui s'intéressent de près à la spécialisation dans les milieux paroissiaux et dans les milieux étudiants; le but de cette réunion est d'accélérer la formation des mouvements de J. C. et de J.E.C. en fixant clairement les points principaux de doctrine et d'organisation interne de ces mouvements et de leur relation avec l'A.C.J.C.

Ces travaux seront présentés par des jeunes; en voici le titre: *But et doctrine de la spécialisation; conditions de la spécialisation; évolution des cercles en sections spécialisées*. Pour les sections de J.C., les causeries seront données par des membres du comité régional: Maurice Rinfret, Théobald Desmarais, Laurent Gauthier. Les groupes étudiants entendront deux dirigeants qui font partie depuis deux ans de la Commission jéciste de l'A.C.J.C.: Guy Prévost et Jean-Pierre Houle. En conclusion, Roland Vinette exposera le sujet suivant: *L'A. C. J. C., Ecole de collaboration sociale*.

Il n'y a nul doute que ces travaux et les échanges de vues qui suivront susciteront un vif intérêt. Cette journée de dirigeants est sous la présidence d'honneur de Mgr Chaumont, directeur de l'action catholique, qui y prononcera l'allocution finale. Le congrès débutera par une messe de communion et se clôturera par le Salut du Très Saint-Sacrement.

Académie Richard

Les anciens élèves de l'Académie Richard, maintenant à l'École Supérieure Richard, sont invités à assister à une soirée récréative qui aura lieu mercredi, le 13, dans la salle de l'école, 200 rue Galt, à 8 h. 30 p.m.

Les élections en Grande-Bretagne

Trêve pour le jour de l'armistice — Une circulaire met le public en garde contre l'avènement d'un gouvernement socialiste qui voudrait dire la confiscation de la propriété privée

Londres, 12 (C. P.). — La bataille électorale en Angleterre s'est quelque peu apaisée, hier, jour de l'armistice. Il n'y a eu que 9 réunions importantes.

Deux ministres seulement ont parlé, hier soir: lord Hailsham, à Warrington, et sir John Simon, dans les circonscriptions de Gateshead et de Consett.

Le comité pour la paix, dirigé par M. Lloyd George, a remis son questionnaire à 1,300 candidats. 352 d'entre eux ont accepté le programme qu'il élabore: 20 ministériels, 150 libéraux et 182 travaillistes.

Dans la région de Manchester, un comité méthodiste pour la tempérance et le bien-être public a fait tenir un questionnaire à plus de 60 candidats. On demande à ceux-ci s'ils appuieraient une loi pour un contrôle plus sévère de la vente des boissons alcooliques.

Une association groupant les propriétaires et les gérants des lieux de divertissements a demandé aux candidats la suppression de la taxe sur les divertissements.

Le jeudi soir, on annoncera les résultats dans 225 circonscriptions, c'est-à-dire dans deux de plus qu'en 1931. Vendredi soir, on fera connaître les résultats dans 327 circonscriptions, dont les scrutins seront dépouillés jeudi soir; ce sont celles des arrondissements de Londres, de Birmingham, de Liverpool, de Manchester, de Salford, de Sheffield et de la plupart des arrondissements de comté.

Dans 350 circonscriptions, les bureaux de vote ne seront pas fermés avant 9 h. du soir.

Un grand nombre de circonscriptions veulent être les premières à faire connaître le résultat chez elles.

Avertissement

Londres, 12 (C. P.). — Un pamphlet conservateur distribué hier dit qu'il y a lieu de craindre que les maisons privées ne soient confisquées si les socialistes prennent le pouvoir.

Le comité exécutif du parti travailliste s'est efforcé de déclarer que le parti travailliste ne s'était jamais proposé et ne se proposera jamais la nationalisation des biens des petits propriétaires. Sir Walter Citrine, secrétaire général du Congrès des Trade-Unions anglaises, a dit à Whitechapel:

"Le gouvernement, dans un effort désespéré pour échapper à la marée montante, ne craint pas de faire usage des tactiques condamnationnelles auxquelles il a eu recours lors de la précédente campagne électorale. Cette fois, il est essayé d'effrayer les propriétaires d'immeubles en disant que leurs maisons seraient spoliées et que les sociétés de construction seraient expropriées."

D'autre part, lord Stonehaven, président de l'organisation conservatrice, a prétendu que le pamphlet était amplement justifié par les citations tirées d'imprimés socialistes qu'il contient.

Au collège Bourget

INSPECTION MEDICALE DES ELEVES

Rigaud, 12 — Fidèle à une coutume vieille de treize ans, le collège Bourget a fait subir, le 2 novembre, à tous ses élèves, un examen médical. Trente-deux anciens élèves, médecins, oculistes et dentistes ont répondu à l'appel du supérieur, le R. P. Wilfrid Sénécal, C.S.V. Le but de cette inspection médicale est de sauvegarder la santé de nos étudiants. Le bien-être général exige l'élimination de ceux dont l'état de santé serait un danger pour leurs condisciples. Il n'est pas moins important pour le progrès des études que chacun consacre au travail de l'esprit un effort que puissent soutenir ses capacités physiques. Enfin les médecins se sont acquittés de cette tâche avec un tel empressement et une telle générosité qu'ils ont donné en même temps à leurs frères cadets une belle leçon de solidarité sociale.

Ont pris part à cet examen, les docteurs suivants: Jules Brault, président de l'Inspection médicale; Denis Berthiaume, J.-Aldéric Desmarais, Benjamin Bonnier, Elzéar Dégueire, président de l'Amicale; Joseph Thauvette, M.P.; Z.-H. Ethier, Thomas Brault, Omer Faurbert, Philippe Demers, Eugène Mallette, Henri Berthiaume, R.-Col. Elzéar Hurtubise, Damien Saint-Pierre, Jean-Marie Laframboise, Edmond Préfontaine, Vincent Maranda, Edmond Caza, Euclide Caza, Réginald Blouin, Hector Danseur, Lucien Ranger, Fernando Richer, Louis-A. Saint-Denis, Emile Ménard, Hervé Gareau, Raoul Landriault, Henri Faurbert, L.-Philippe Pilon, Azarie Cousineau, Josaphat Tittley, et Alphonse Plessis-Bélair.

Académie Roussin

Réunion le 13 novembre de 5 à 8 h. 30 p.m.
Conventum annuel. Elections.
Entretien par M. l'aumônier Donatien Léonard.
Causerie par M. Joseph Jean.
Gouter. Divertissements.
Informations: Pointe-aux-Trembles, 37.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Bilets émis pour les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBOUR 1241R.

M. Taschereau à la Rivière-du-Loup

La conférence interprovinciale et les libéraux — Appel aux conservateurs et aux actionnistes, comme aux libéraux — Un chef pour la semaine et un chef pour le dimanche

Rivière-du-Loup, 12. (C.P.). — La province de Québec doit envoyer à la conférence interprovinciale d'Ottawa des hommes en sympathie avec le premier ministre King et son ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe. C'est ce qu'a dit M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, au cours de l'assemblée à laquelle il a porté la parole hier soir.

Les gouvernements provinciaux, dont huit sur neuf sont libéraux, devront étudier à cette conférence les questions très importantes des amendements à apporter à la constitution et des moyens à prendre pour remédier au chômage. La province de Québec ferait une grave erreur que de s'y faire représenter par le seul gouvernement conservateur du Dominion, dit M. Taschereau.

"Aussi longtemps que la province me le permettra, dit le premier ministre, je resterai à mon poste à la tête du parti libéral dans la province. Ce serait de la paresse d'abandonner mon poste maintenant. Je fais appel aux libéraux, aussi bien qu'aux conservateurs, et qu'aux actionnistes, pour leur appui."

"L'alliance des deux oppositions a produit deux chefs de l'opposition: Maurice Duplessis et Paul Gouin, un chef pour les "bons temps" et un chef pour les "mauvais temps", un pour la semaine et un pour le dimanche."

"Une victoire libérale, continue M. Taschereau, est d'autant plus importante pour la province que nous sommes à la veille de la conférence fédérale-provinciale. Il est vital, pour notre province, que rien ne se fasse à cette conférence qui pourrait venir en conflit avec nos lois et les droits de la province de Québec."

Le chômage

Pour le chômage, le gouvernement de la province a dépensé \$33,000,000 pendant les quatre dernières années. M. Bennett, en 1930, avait promis de régler ce problème. Il n'a pas réussi et les municipalités ont été lourdement taxées pour payer leur part. C'est mon intention de demander au gouvernement fédéral d'avancer de l'argent et le gouvernement provincial fera le reste.

Nous ne voulons pas donner de secours directs mais du travail. M. Taschereau a répété sa promesse d'une pension de vieillesse et a dit qu'à la conférence interprovinciale il proposera un crédit agricole. Le premier ministre a ensuite parlé du plan Vautrin, de l'aide que le gouvernement donne à la colonisation et pour l'établissement des fils de cultivateurs dans les vieilles paroisses.

Le mariage Duplessis-Gouin

Puis M. Taschereau a parlé du mariage Duplessis-Gouin. Quinze ans après que sir Lomer Gouin lui a demandé de prendre la direction du gouvernement, à sa place, son fils me frappe dans le dos. M. Gouin n'a aucun reproche à faire contre moi. M. Duplessis a abdiqué son titre de chef conservateur. Le mariage a été fait sur les conditions que M. Duplessis serait premier ministre et que M. Gouin nommerait la majorité des ministres, si l'alliance gagnait les élections. C'est la manière des libéraux de placer un chef conservateur au milieu de libéraux. Paul Gouin nous parle au nom de son père et au nom de Mercier et, néanmoins, il accepte un premier ministre conservateur.

Les trusts

Le premier ministre a dit que le gouvernement n'a pas aidé les trusts. Il a pris le contrôle du commerce des liqueurs qu'il a enlevé des mains d'un petit nombre, il a institué l'indemnité pour les accidents du travail et il a poursuivi les compagnies de charbon. On a passé une loi pour aider les cultivateurs producteurs de lait, et on a établi des salaires minimums pour les bûcherons.

M. le maire Lizotte présidait. M. Léon Casgrain, député dans la dernière législature, et M. Jules Lizotte, préfet du comté, étaient aussi présents.

Conférence de M. Victor Barrette

Devant un vaste auditoire de retraités réunis pour leur récollection mensuelle dans la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, M. Victor Barrette, rédacteur au *Droit* d'Ottawa, a fait dimanche une causerie vibrante sur trois puissances modernes: la presse, la radio et le cinéma.

Le président, M. Arthur Laramée, et le directeur, le R. P. Archambault, remercient le conférencier de son ardent plaidoyer et font quelques suggestions pratiques pour appuyer les idées qu'il venait de présenter.

Avant de se séparer l'assemblée protesta contre les projets de reprise de relations commerciales avec la Russie.

Dans la stratosphère

Chicago, 12. (A.P.). — Deux aviateurs américains prétendent avoir établi un nouveau record d'envol dans la stratosphère. D'après leurs instruments, leur avion aurait atteint 74,000 pieds de hauteur. Le record était de 72,176 pieds et avait été établi par trois Russes. Leur ballon est demeuré plus de huit heures dans les airs et il a atterri sans accident près de White Lake, Etat du Dakota-Sud. Les deux aviateurs sont Albert-W. Stevens et Orville Anderson.

Le commerce canado-américain

Signature du traité, d'ici la fin de novembre — Rêve de près d'un siècle réalisé — Pourparlers de M. Bennett — Les détails de l'accord restent dans le plus grand secret — Réductions tarifaires prévues

Ottawa, 12. (C.P.). — On prévoit aujourd'hui que le Canada et les Etats-Unis signeront le nouveau traité de commerce d'ici la fin du présent mois. On croit que le secrétaire d'Etat, M. Hill, signera pour les Etats-Unis, et M. Dunning, ministre des Finances, signera pour le Canada.

La conclusion d'un traité de commerce entre le Canada et la République voisine est la réalisation d'un rêve de la part du Canada qui remonte à près d'un siècle. En 1849, William-H. Merritt, de St. Catharines, Ont., présentait un bill portant projet de traité de commerce avec les Etats-Unis. Depuis 1866 surtout, gouvernement après gouvernement ont fait des ouvertures aux Etats-Unis pour la conclusion d'un traité de réciprocité.

Sir John-A. Macdonald, Alexander Mackenzie, sir Wilfrid Laurier ont tous amorcé des négociations avec Washington, mais sans succès. Entre 1866 et 1898 notamment le Canada a fait sept offres que Washington a rejetées. En 1911, sir Wilfrid était sur le point de conclure enfin un traité de réciprocité commerciale avec les voisins du sud quand sa défaite aux élections générales a laissé le traité en plan. Il y a eu un an, le gouvernement Bennett a entrepris à son tour des pourparlers avec Washington. Menés par le ministre canadien, M. Herdridge, ils étaient sur le point d'aboutir, quand la chute du gouvernement Bennett l'a forcé de démissionner de son poste à Washington.

M. King a poursuivi le travail commencé par M. Bennett. Il a passé quelques jours la semaine dernière à Washington en tête-à-tête avec le président Roosevelt, le secrétaire Hull et plusieurs autres personnages officiels des Etats-Unis. M. King a soumis hier matin, avant les cérémonies de la fête de l'Armistice, à ses collègues du cabinet, les retouches au traité qu'ils ont approuvées, et M. King a pu téléphoner à Washington que son gouvernement approuvait le projet de traité.

Tout indique qu'il ne reste plus qu'à le signer et que cette formalité ne tardera pas.

MM. King et Roosevelt

A l'occasion de l'Armistice, hier, MM. King et Roosevelt ont tous deux annoncé la bonne nouvelle de la conclusion du traité canado-américain et ils ont fait remarquer que ce traité ne pourra renforcer les sentiments d'amitié et de paix, qui animent les deux pays.

M. King a annoncé que des experts préparent le texte du traité et que celui-ci sera rendu public le même jour, à la même heure, dans les deux capitales, d'ici quelques jours.

Les détails du traité sont l'objet du plus grand secret. Seuls les ministres ont eu accès hier aux bureaux du "bloc de l'Est". Ils sont aujourd'hui d'une discrétion à toute épreuve.

On croit toutefois savoir que le Canada obtiendra une réduction de 50% des droits actuels sur les produits suivants qu'il désire exporter en plus grande quantité aux Etats-Unis: les pommes de terre, le poisson, les produits laitiers, le bétail et le bois. De son côté le Canada doit réduire son tarif sur des produits tels que le charbon, le pétrole, le fer et l'acier, les automobiles, les radiorecepteurs, etc. Les Etats-Unis doivent aussi maintenir le statu quo sur des articles qui passent en franchise du Canada dans ce pays comme le papier à journal, le bois de pulpe et la pulpe de bois ainsi qu'une réduction de droits sur le whisky, le nickel et plusieurs produits bruts. On dit que le Canada pourrait exporter dès la levée de la barrière tarifaire vingt millions de gallons de whisky aux Etats-Unis.

Une loi de 1933 a donné au président Roosevelt des pouvoirs étendus en matière de traités de commerce. Déjà, M. Roosevelt a eu recours à ses pouvoirs pour conclure des traités de commerce avec certains pays. Celui qui lui passera avec le Canada sera le plus important à date.

Avec le Japon

Ottawa, 12. (C.P.). — A peine le traité de commerce canado-américain sera-t-il conclu que le gouvernement canadien va entreprendre de nouvelles négociations commerciales avec le Japon. Les relations commerciales nippono-canadiennes étaient dans une impasse au moment des élections fédérales du 14 octobre dernier. Elles sont demeurées dans le statu quo depuis cette date. Comme les élections anglaises ne permettent pas au gouvernement d'Ottawa d'amorcer des pourparlers commerciaux avec Londres dès maintenant, le Canada va se tourner immédiatement vers le Japon.

Mort de Mgr McDevitt

Harrisburg, Penn., 12. (A.P.). — S. E. Mgr Philip McDevitt, évêque du diocèse catholique de Harrisburg, en Pennsylvanie, a succombé hier à la pneumonie. Il était âgé de 77 ans.

Retraite fermée pour les prêtres

Les prêtres sont instamment invités à la retraite qui aura lieu à Saint-Martin, du 26 novembre au soir au matin du 5 décembre. S'adresser au P. O. Lacouture, S.J., Collège Brébeuf, Côte des Neiges, Montréal.

Dans Laurier

Le Dr Ernest Poulin lit une lettre de M. Edouard Tellier dans laquelle ce dernier lui permet son appui

M. le Dr Ernest Poulin, député sortant et candidat libéral officiel dans le comté de Laurier, a ouvert sa campagne dimanche soir à Saint-Jean-de-la-Croix. L'assemblée était sous la présidence du Dr Henri Coupal et de MM. Adjuor Lemieux et Antonio Bianchi.

M. Marcel Poulin, fils du candidat, a été le premier orateur. Il a fait l'éloge de M. Taschereau dont il a dit que c'est un ennemi de la centralisation. Il a déclaré que le semaine dernière il est allé rencontrer M. Taschereau et que celui-ci lui a dit qu'il appuyait la candidature du Dr Poulin.

M. Ernest Beauchamp a parlé ensuite. Lui aussi a affirmé que le Dr Poulin est candidat officiel du parti. C'est chose entendue, a-t-il dit, que nous n'avons pas de convention. Un M. Boucher a chanté une chanson de sa composition sur le travail accompli par le candidat à Québec.

Le Dr Poulin a parlé ensuite. Il a dit que nous sommes dans un pays libre et que chacun peut bien se présenter s'il le veut, car le soleil luit pour tout le monde. Cependant le parti libéral a choisi le Dr Poulin comme candidat officiel, et à l'appui de cette affirmation l'orateur a lu une lettre de M. Edouard Tellier, l'organisateur en chef du parti, dans laquelle ce dernier lui promet son appui.

Puis le député sortant a exposé ce qu'il a fait pour son comté. D'abord, le bill qu'on a appelé le bill Poulin, au sujet de la visite des logements à louer. A plusieurs reprises le Dr Poulin est revenu à la charge à ce sujet et la troisième année il a fini par gagner son point, et dorénavant la période de visite des logements à louer ne sera que de 30 jours au lieu de 90. On visitait les logements en février et mars à Montréal, mois de l'année les plus durs. Les enfants prenaient du froid et contractaient des maladies; de plus, les gens qui passaient de logement en logement y portaient souvent d'un logement à l'autre des germes de maladies contagieuses. Ce n'était pas facile à obtenir, car il fallait toucher au Code civil, à la liberté des contrats. Mais on a finalement réussi, et si je n'avais fait que cela, dit le candidat, je crois que je serais en droit de vous demander de me réélire le 25.

Une autre question dont le député de Laurier s'est beaucoup occupé, c'est celle du bois de chauffage. Il a demandé à la Commission des chemins de fer une réduction des tarifs de transport du bois; il a demandé au gouvernement fédéral si la réduction des tarifs n'était pas possible, d'accorder un octroi comme on le fait pour le blé dans l'Ouest. Il n'a pas réussi, mais, dit-il, si nous pouvions obtenir que le transport de notre bois coûte moins cher, ce serait bien avantageux. D'abord le chauffage au bois est beaucoup plus sain, il ne dégage pas de gaz nocifs comme le charbon; et puis l'argent irait à nos cultivateurs qui en ont grand besoin, au lieu de s'en aller à l'étranger. M. Poulin formule le souhait que les fabricants de poêles étudient le problème du chauffage au bois de manière à mettre sur le marché des poêles plus adaptés à ce chauffage idéal.

Quant à la gazoline, M. Poulin a demandé que le commerce de ce produit soit placé sous le contrôle du gouvernement comme le commerce des liqueurs. Il a réussi avec d'autres à enrayer le mouvement pour la taxe sur les liqueurs. Il a obtenu un règlement plus satisfaisant des expropriations qui pesaient lourdement sur un grand nombre d'électeurs du comté. On a dit que le Dr Poulin est contre le travail des femmes, il précise qu'il n'est pas contre le travail des femmes qui ont besoin de travailler, mais il est résolument opposé à ce que les femmes qui n'en ont pas besoin travaillent pour se donner du luxe.

Fédération des Ligues du Sacré-Coeur de Montréal

SECTION DES HOMMES — EST

Le directeur général: R. P. Julien Senay, S.J.; directeur délégué: Mgr G.-M. LePailleur, P.A., curé de la Nativité; président: M. Albion Jetté (Saint-Pierre-Claver); 1er vice-président: M. P.-B. Laurier (Immaculée-Conception); 2e vice-président: M. Georges Brais (Saint-Enfant-Jésus); secrétaire: M. A. Vallée (Saint-Alphonse); trésorier: M. P. Chartier, 6757, rue Iberville (Saint-Marc); commissaire-ordonnateur: M. Georges Lussier (Saint-Etienne).

SECTION DES HOMMES — OUEST

Directeur délégué: M. l'abbé J.-E. de Grandpré (Saint-Henri); président: M. le Dr C.-J. Poirier (Notre-Dame des Sept-Douleurs); 1er vice-président: M. G. Pratt (Saint-Germain); 2e vice-président: M. A. Guyot (Saint-Joseph); secrétaire: M. A.-D. Armand (Saint-Isidore); trésorier: M. J.-L.-A. Grenier, 736, rue Wiseman, Outremont (Sainte-Madeleine); commissaire ordonnateur: M. J. Crête (Notre-Dame du Perpétuel-Secours).

SECTION DES JEUNES GENS

Directeur délégué: M. l'abbé H. Signori (Sacré-Coeur); président: M. H. Bilodeau (Immaculée-Conception); 1er vice-président: M. H. Tremblay (Nativité); 2e vice-président: M. L. Gauthier (Sacré-Coeur); secrétaire: M. I. Durand (Saint-Isidore); trésorier: M. R. Charbonneau, 4470, rue Lafontaine (Très-Saint-Nom de Jésus); commissaire-ordonnateur: M. C. Mailhot (Saint-Jean-Berchmans).

chez DUPUIS 200 robes de chambre

en édréon pour hommes et jeunes gens



Robes pratiques dans plusieurs nuances et dessins. Collet châle, coupe ample, cordelière de soie. La confection est impeccable. Gris, brun, rouge, bleu. 34 à 44.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Stelligramme

Le 12 novembre 1935

Mes chers enfants,

Je suis encore tout effrayé... Nous avons failli avoir un terrible accident. Imaginez-vous que JUMBO, l'éléphant de peluche grise, est allé se coucher tout à fait au bout d'une pointe de l'étoile... J'ai cru que nous allions verser!... Tout est sans dessus dessous!... Heureusement nous commençons à apercevoir quelques villages. RIE et RIC sont impatient d'arriver... Et moi aussi!...

Père NOEL

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

LE "DEVOIR" compte sur vous...

VOUS avez certainement besoin d'impressions soignées: cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, remerciements, convocations, programmes, menus, adresses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

NOUS sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOUS mettons à votre service une équipe de maîtres-ouvriers en art typographique. Voyez-nous ou téléphonez: notre représentant passera chez vous.

LE "DEVOIR"

430, rue Notre-Dame Est

Montréal

Prochain consistoire au Vatican

Cité du Vatican, 12. (A.P.). — On croit, dans les milieux ecclésiastiques, que Sa Sainteté le pape Pie XI a convoqué un consistoire pour les premiers jours de décembre. Le Saint-Père y nommerait plusieurs nouveaux cardinaux. Le sacré collège se compose de 70 cardinaux. Présentement, il y a 21 vacances. On pense que Pie XI suivrait la tradition et qu'il ne nommerait qu'une douzaine au plus de cardinaux, laissant une huitaine de vacances. Il n'y a pas eu de consistoire depuis mars 1933.

Encore sans nouvelles de Kingsford-Smith

Singapour, 12. (A.P.). — La troisième journée de recherches de sir Charles Kingsford-Smith et de son compagnon, Tom Pethybridge, qui avaient entrepris une envolée de Londres vers l'Australie et qui sont disparus depuis jeudi soir aux environs du golfe du Bengale, n'a pas apporté de nouvelles rassurantes sur le sort des deux aviateurs. Aux Indes, on ose encore espérer que sir Charles et son compagnon sont encore dans leur avion, flottant à la dérive, ou bien égarés dans une région inhabitée.

Cours de M. Fréchet

M. André Fréchet continuera ce soir, à 8 h. 30, à l'École technique, sous les auspices de l'Institut Scientifique-Canadien, sa série de causeries. M. Fréchet traitera des sujets suivants: Le coffre à travers les siècles; conditions d'établissement et de la construction technique de la menuiserie et de l'ébénisterie; le dressoir, l'armoire, le buffet, la commode et la bibliothèque.

Les électriques sont plus nombreuses

Londres, 12. (A.P.). — La compilation des noms qui figurent sur les listes électorales d'Angleterre révèle que les électriques sont plus nombreuses que les électeurs. Il y a en effet deux millions de femmes de plus que d'hommes sur un total de 31 millions d'électeurs environ.